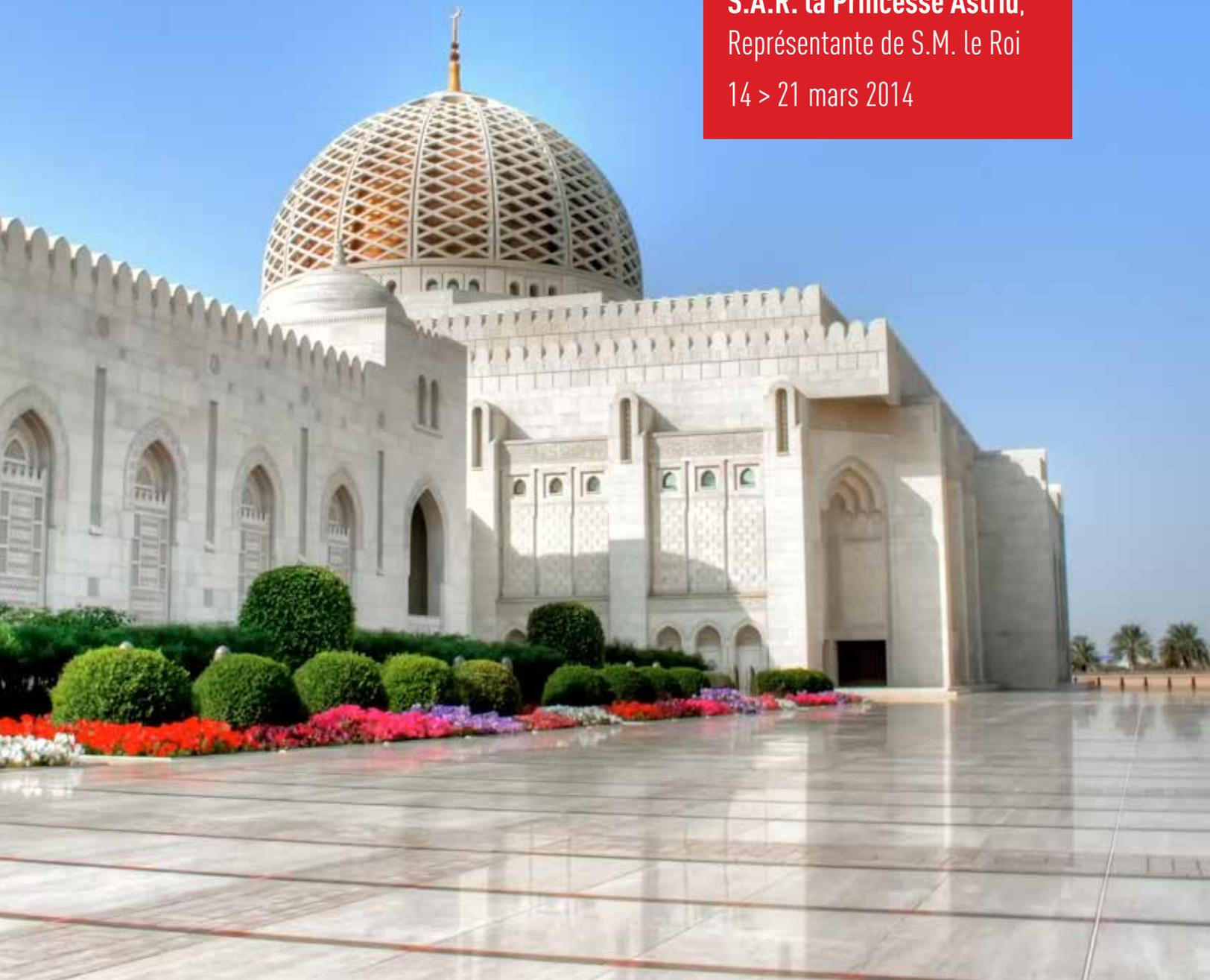


OMAN

Étude réalisée dans le cadre
de la mission économique
conjointe présidée par
S.A.R. la Princesse Astrid,
Représentante de S.M. le Roi
14 > 21 mars 2014



agence pour le
commerce extérieur

PRÉFACE

“My people, I will proceed as quickly as possible to transform your life into a prosperous one with a bright future.” C’est la promesse qui avait été faite par le sultan Qaboos bin Said al-Said le jour de son accession au pouvoir, le 23 juillet 1970.

L’avènement du sultan actuel a marqué pour Oman le début d’une période de développement économique sans précédent, qui se poursuit encore aujourd’hui. Dans un premier temps, la découverte et l’exploitation commerciale des réserves pétrolières ont généré un véritable boom économique. Entre 1970 et 2012, le PIB est en effet passé de 260 millions USD à 83,99 milliards USD.

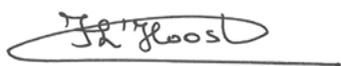
Une deuxième phase a été entamée en 1995, avec le lancement de la stratégie Vision 2020, qui a redéfini le modèle de croissance basé sur le pétrole et élevé la diversification économique au rang d’objectif politique de premier plan. Des secteurs tels que l’industrie, le tourisme et l’activité bancaire ont été identifiés comme les principaux domaines susceptibles d’être en adéquation avec cette optique. Le développement des infrastructures du pays est également devenu une priorité.

Vision 2020 est toujours d’actualité. Aujourd’hui, le secteur pétrolier génère encore près de la moitié du PIB, alors que Vision 2020 prévoit à terme une part de 9 %. Oman continue par conséquent à oeuvrer au processus de diversification économique. Les plans politiques quinquennaux successifs ont consacré des sommes colossales à la réalisation de projets d’investissements publics. Le plan actuel, qui court de 2011 à 2015, ne faillit pas à la règle et prévoit également un budget de 31,2 milliards USD pour le financement de nouveaux projets.

Dans le cadre de la réorientation économique, le processus d’internationalisation se poursuit également. Afin d’atteindre ses objectifs, Oman s’ouvre toujours davantage aux investissements étrangers. Traditionnellement, ceux-ci étaient surtout originaires du Royaume-Uni, mais à l’heure actuelle, ils se diversifient de plus en plus.

C’est dans ce contexte que l’Agence pour le commerce extérieur, en collaboration avec ses partenaires régionaux, l’Agence wallonne à l’exportation et aux Investissements étrangers, Bruxelles Invest & Export et Flanders Investment and Trade, organise cette mission princière. Nous sommes convaincus que celle-ci constituera pour nos entreprises une excellente occasion de faire étalage de leur savoir-faire et de faire valoir tous leurs atouts sur le marché omanais.

Nous vous souhaitons de passer un agréable moment à la lecture de cette étude, qui constitue une première étape sur la route d’Oman.



Fabienne L’Hoost

Directeur général adjoint



Marc Bogaerts

Directeur général



EXECUTIVE SUMMARY

À la fin des années 1960, le Sultanat d'Oman pouvait être qualifié d'économie fermée, basée sur l'agriculture et la pêche. La découverte de champs de pétrole a cependant induit une révolution. En 1970, l'actuel sultan Qaboos bin Said al-Said a pris le pouvoir et a radicalement changé de cap. Son coup d'État a non seulement déclenché un revirement politique, mais a également été le prélude à un renouveau économique. Sous son règne, le pays a évolué vers une économie ouverte, reposant en grande partie sur les revenus du secteur pétrolier (production et exportation). En 2012, ce secteur représentait près de 50 % du PIB.

Grâce au prix élevé du pétrole et aux hausses successives du volume de production, Oman s'est assuré non seulement une croissance constante, mais aussi une balance commerciale positive au cours des trois dernières décennies. Les plantureux revenus pétroliers ont également permis au pays d'enregistrer année après année un excédent budgétaire. Ce surplus a été affecté à la réduction de la dette publique et à la mise en oeuvre d'une politique fiscale expansive.

En dépit de cette position confortable sur le plan économique, les autorités ont pris conscience que la situation actuelle n'était pas durable. L'importante dépendance à l'égard de l'or noir expose en effet le pays aux fluctuations du cours boursier du baril de pétrole brut. C'est dans ce contexte que le Sultanat a lancé dès 1995 le plan Vision 2020, une stratégie à long terme articulée autour de trois concepts clés : "la diversification économique, l'omanisation et la privatisation". Les piliers de cette politique ont ensuite été développés et mis en oeuvre par le biais des différents plans politiques quinquennaux, dont le plus récent couvre la période 2011-2015.

Pour la période 2013-2017, l'Economist Intelligence Unit table sur une croissance annuelle moyenne de 4,6 % qui, selon les données de la Banque centrale d'Oman, sera soutenue à concurrence de 70 % par la croissance du secteur non pétrolier.

Eu égard à la fonctionnalité et à la liquidité du dollar américain dans les échanges internationaux, Oman opte depuis 1986 pour des taux de change fixes, avec le USD comme monnaie de référence. Un dollar fort allié à une baisse globale des prix des produits alimentaires a entraîné, à partir de 2012, une diminution de la pression inflationniste sur l'économie omanaise.

Les investissements privés, publics et étrangers ont le vent en poupe et se concentrent sur les secteurs les plus prometteurs. Dans cette étude, nous mettons en exergue trois secteurs dans lesquels les possibilités commerciales sont légion : les infrastructures et la logistique, l'énergie et l'environnement ainsi que le secteur bancaire.

Oman est situé dans la péninsule arabique, en bordure de la mer d'Arabie, du golfe d'Oman et du golfe Persique. Le pays entend tirer pleinement profit de cette localisation stratégique. La modernisation, l'extension et l'interconnectivité des diverses composantes de la structure des transports font dès lors l'objet d'une attention particulière.

Dans le deuxième chapitre, nous verrons que l'énergie et l'environnement constituent également des domaines importants. Bien que le pays soit aujourd'hui encore largement tributaire des revenus de ses exportations pétrolières et, dans une moindre mesure, gazières, il a néanmoins élaboré plusieurs programmes axés sur la restructuration du secteur secondaire.

Dans cette partie, nous nous arrêterons sur les projets liés à l'extension de la capacité de stockage de pétrole et de gaz et au développement d'une "capacité industrielle en aval". Parallèlement, Oman a commencé à exploiter ses sources d'énergie renouvelable. Dans ce domaine, il mise essentiellement sur les technologies solaire et éolienne.

Enfin, le Sultanat enregistre ces dernières années une croissance considérable de son secteur bancaire. Outre un tissu économique solide, des salaires en hausse et une population en accroissement, cette croissance sera également soutenue à l'avenir par le développement de l'"islamic banking".

Dans la première partie, nous nous pencherons sur le cadre macroéconomique, avant de procéder à une analyse sectorielle centrée sur les domaines précités. Nous terminerons enfin par un chapitre consacré aux réussites belges récentes à Oman

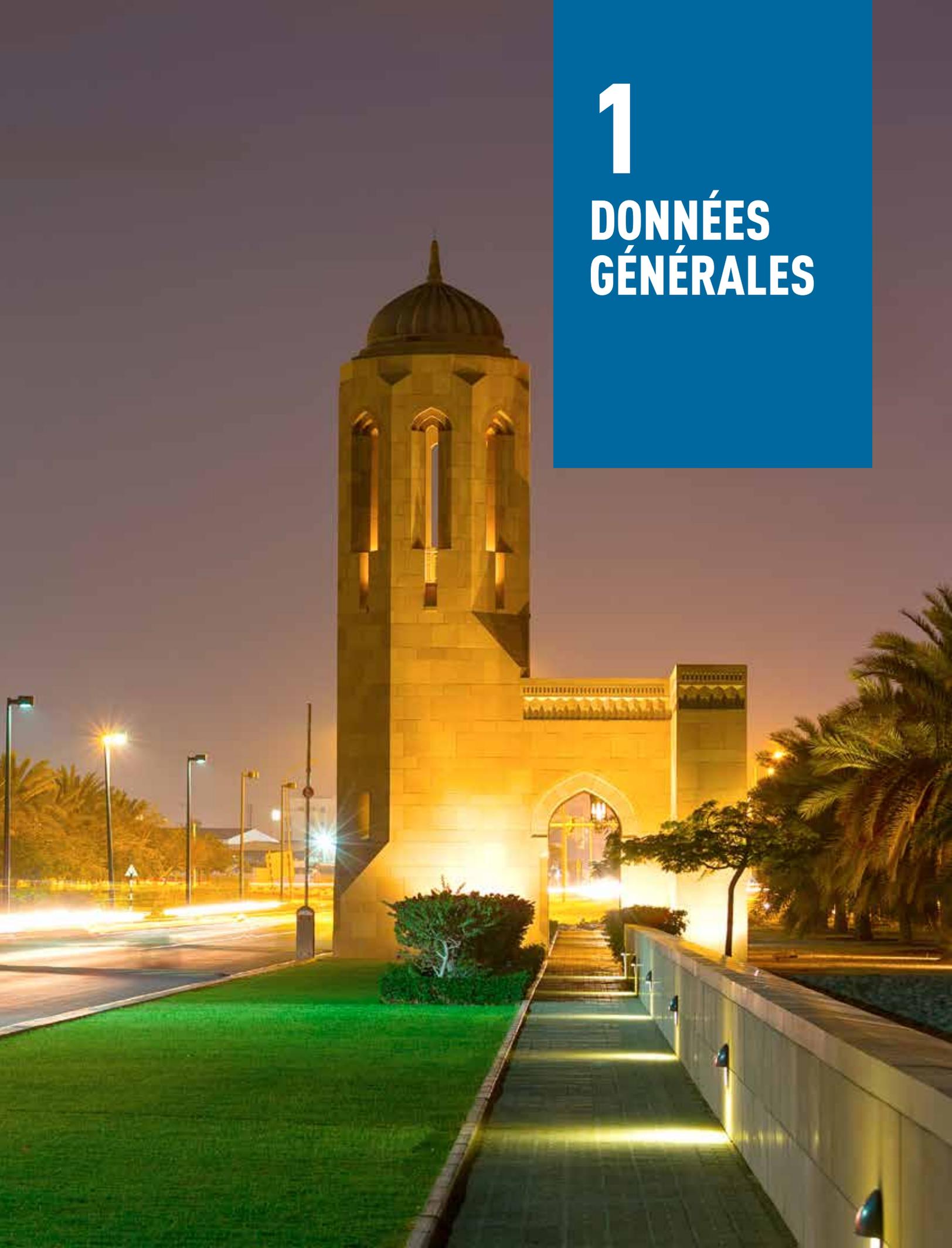
TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	3
EXECUTIVE SUMMARY	5
1. DONNÉES GÉNÉRALES	8
2. DONNÉES ÉCONOMIQUES	12
2.1 INDICATEURS CLÉS	14
2.1.1 PIB	14
2.1.2 Inflation et taux d'intérêt	18
2.1.3 Taux de change	21
2.1.4 Budget et dette publique	22
2.2 COMMERCE EXTÉRIEUR	24
2.3 INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS	28
2.4 APPRÉCIATION DU RISQUE	30
2.4.1 Appréciation du risque selon le Groupe Credendo	30
2.4.2 Autres indicateurs de risque	32
3. APPROCHE SECTORIELLE	34
3.1 INFRASTRUCTURES ET LOGISTIQUE	36
3.1.1 Ports	36
3.1.2 Réseau routier	37
3.1.3 Aéroports	38
3.1.4 Réseau ferroviaire	38
3.2 ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT	40
3.2.1 Secteur pétrolier et gazier	40
3.2.2 Énergies renouvelables	43
3.3 SECTEUR BANCAIRE	46
3.3.1 Cadre institutionnel	46
3.3.2 Consolidation	47
3.3.3 Islamic banking	47
4. RÉUSSITES RÉCENTES	48
RENT-A-PORT	50
VINÇOTTE	51
CARMEUSE	52
5. ADRESSES UTILES	54
5.1 EN BELGIQUE	56
5.2 À OMAN	57
5.3 SITES WEB UTILES	58
6. SOURCES	60



1

**DONNÉES
GÉNÉRALES**





Oman est situé au Moyen-Orient, en bordure de la mer d'Arabie, du golfe d'Oman et du golfe Persique. Il partage une frontière avec le Yémen au sud et avec les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite à l'ouest.

La capitale est Mascate.

STRUCTURE DE L'ÉTAT

Depuis 1970, le pays connaît une monarchie dirigée par le sultan Qaboos bin Saïd al-Saïd. Le sultan est à la fois le chef de l'État et le chef du gouvernement.

POPULATION

À l'instar des autres pays de la région, le Sultanat se caractérise par une population très jeune qui s'accroît à un rythme soutenu. L'âge moyen y est de 24,7 ans et 50 % des Omanais ont moins de 25 ans.

En 2013, le pays compte 3,83 millions d'habitants, en ce compris 1,68 million d'étrangers. Il s'agit en grande partie de travailleurs immigrés, origi-

naires principalement d'Inde, du Bangladesh et du Pakistan.

L'espérance de vie moyenne s'élève à 74,72 ans : 76,70 ans pour les femmes et 72,84 ans pour les hommes.

Le ratio hommes-femmes au sein de la population totale se chiffre à 1,22/1, ce qui signifie qu'il y a 1.220 hommes pour 1.000 femmes. Chez les plus jeunes (de 0 à 14 ans), cette différence est moins prononcée, le ratio hommes-femmes s'élevant à 1,05/1.

La population est concentrée dans le Nord-Ouest du pays. La densité de population y est dès lors élevée : plus de la moitié de la population habite à Mascate et dans la plaine côtière d'Al Batinah, qui s'étend au nord-ouest de la capitale. Mascate connaît une densité de population de 243,5 habitants/km². La région d'Al Batinah enregistre quant à elle une densité d'environ 65 habitants/km². 73,4 % de la population habite dans des zones urbanisées.



LANGUES

La langue officielle du pays est l'arabe. L'anglais, le baloutche, l'ourdou et plusieurs dialectes indiens sont également (largement) utilisés. L'arabe et l'anglais sont les langues usuelles dans le monde des affaires.

RELIGION

La religion officielle est l'ibadisme, un courant de l'islam qui est pratiqué par la majorité de la population (75 %). Cette situation fait d'Oman un cas unique dans le monde musulman. Les 25 % restants de la population peuvent être répartis entre les groupes religieux suivants : sunnites, chiites et hindous. Il n'existe pas de chiffres sur la ventilation exacte.

SUPERFICIE

La superficie d'Oman est de 309.500 km². Oman est ainsi 10 fois plus grand que la Belgique. La superficie habitable est relativement restreinte, le pays étant constitué pour plus de 80 % de déserts et de chaînes montagneuses.

CLIMAT

Le climat est très diversifié : chaud et humide le long du littoral, chaud et sec à l'intérieur des terres et caractérisé par une forte mousson d'été du Sud-Ouest (mai-septembre) dans l'extrême Sud du pays. Dans le désert, la température peut grimper jusqu'à 54 °C en été.

RESSOURCES NATURELLES

Oman dispose d'une quantité considérable de richesses naturelles : pétrole, cuivre, amiante, marbre, pierre calcaire, chrome, gypse et gaz naturel.

MONNAIE

La monnaie nationale est le rial omanais (OMR). Un rial omanais est égal à mille baisas. Depuis 1986, la devise est liée à l'USD à un cours fixe de 0,385 OMR = 1 USD. Au 21 janvier 2014, 1 EUR valait 0,520751 OMR. Voir point 2.1.3 Taux de change.



2

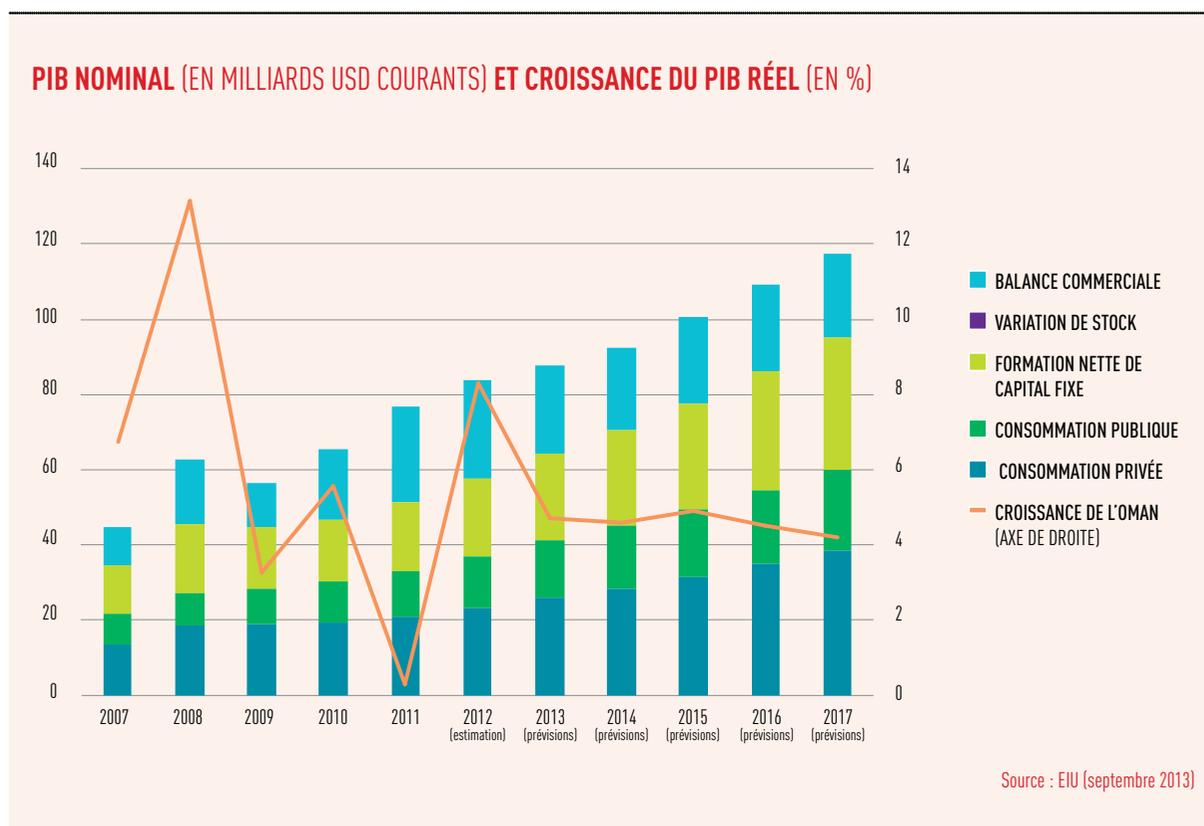
DONNÉES ÉCONOMIQUES

2.1	INDICATEURS CLÉS	14
2.1.1	PIB	14
2.1.2	INFLATION ET TAUX D'INTÉRÊT	17
2.1.3	TAUX DE CHANGE	21
2.1.4	BUDGET ET DETTE PUBLIQUE	22
2.2	COMMERCE EXTÉRIEUR	24
2.3	INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS	28
2.4	APPRÉCIATION DU RISQUE	30
2.4.1	APPRÉCIATION DU RISQUE SELON LE GROUPE CREDENDO	30
2.4.2	AUTRES INDICATEURS DE RISQUE	32

2.1 INDICATEURS CLÉS

2.1.1 PIB

Le produit intérieur brut ou PIB est l'indicateur numéro un pour diagnostiquer la santé économique d'un pays.



En 2012, le PIB nominal aux prix du marché s'élevait à 83,99 milliards USD ou 21.930 USD par habitant, compte tenu d'une population de 3,83 millions d'habitants. Sur la base des estimations actuellement disponibles, le PIB s'élèvera en 2013 à 87,60 milliards USD ou 22.872 USD par habitant. Les faibles croissances du PIB réel en 2009 et 2011 sont imputables respectivement à la crise économique et financière mondiale et au Printemps arabe. Pour les prochaines années (2013-2017), l'Economist Intelligence Unit (EIU) prévoit une croissance économique annuelle moyenne de 4,6 %. Ces prévisions positives sont

la résultante de l'interaction de trois facteurs : une demande interne élevée, une politique budgétaire expansionniste et la croissance du secteur non pétrolier.

Le développement économique d'Oman est lié à l'évolution de son secteur pétrolier (production et exportation).

À la lumière des données des 15 dernières années, celui-ci génère en effet plus de 40 % du PIB.

Cette situation a des conséquences positives. Les revenus élevés des dernières années, principalement stimulés par les prix élevés du pétrole, ont ainsi permis au pays d'enregistrer, année après année, un excédent budgétaire. Il y a cependant aussi un revers à la médaille, en ce sens que le pays est vulnérable à une baisse du cours du baril de pétrole brut.

Pour remédier à cette situation macroéconomique fragile, les autorités ont lancé dès 1995 une stratégie à long terme axée sur une croissance économique durable qui devrait être une réalité à l'horizon de 2020.



Vision 2020 a pour objectif prioritaire d'assurer une diversification économique. Parallèlement, la stratégie mise sur le développement du capital humain et sur la privatisation.

◆ Diversification économique

Vision 2020 stipule que d'ici 2020, Oman évoluera vers une économie non tributaire du pétrole. Des programmes d'investissements publics doivent ramener la contribution du secteur pétrolier au PIB à 9 %.

◆ Omanisation

Les pouvoirs publics misent sur la création d'emplois pour un nombre croissant de travailleurs locaux, tout en veillant à développer les compétences de ces derniers. C'est ce que l'on appelle le processus d'omanisation.

◆ Privatisation

La priorité est accordée au développement d'un secteur privé efficace et compétitif.

Cette stratégie a ensuite été peaufinée et mise en oeuvre dans le cadre des différents plans politiques quinquennaux, dont l'actuel couvre la période 2011-2015. Ce plan s'articule autour des lignes de force suivantes :

◆ Diversification économique

Le 8^e plan politique quinquennal (2011-2015) prévoit un ambitieux programme d'investissements publics de 31,2 milliards USD (12 milliards OMR), dont 47 % affectés à de nouveaux projets et 53 %, à des projets reportés du 7^e plan (2006-2010).

L'industrie, le tourisme, les soins de santé, l'agriculture et la pêche sont définis comme les principaux domaines de diversification économique. Par ailleurs, une priorité est également accordée au développement de l'infrastructure (ports, routes, aéroports, réseaux d'égouts...).

◆ Omanisation

Le plan mise sur la création de 200.000 à 275.000 emplois nouveaux, soit une moyenne de 40.000 à 55.000 par an.

Une attention particulière est également accordée au développement des ressources humaines nationales, comme en témoigne le budget alloué aux dépenses sociales. Celui de l'enseignement s'élève à quelque 15,33 milliards USD (5,9 milliards OMR), soit une augmentation de 48 % par rapport au plan politique précédent. Il est destiné entre autres à financer la construction de nouvelles écoles et l'extension du programme de bourses existant, ainsi qu'une offre de 1.000 bourses pour la poursuite d'études supérieures spécialisées à l'étranger.

Enfin, l'initiative est également liée à un système de quotas, qui oblige les entreprises à occuper un pourcentage déterminé de citoyens omanais. Les entreprises de plus de 50 travailleurs doivent réserver les emplois suivants à des ressortissants omanais : gestionnaires des ressources humaines, officiers de sécurité, employés administratifs, secrétariat et chauffeurs.

◆ Privatisation

Les autorités tablent sur la croissance et le développement des PME. Ce segment présente en effet un grand potentiel pour contribuer à la diversification économique et au développement de l'emploi dans le pays. Les PME sont définies comme des entreprises occupant moins de 200 travailleurs et réalisant un chiffre d'affaires annuel de maximum 3,8 millions USD. Elles représentent à l'heure actuelle 16 % du PIB.

Les pouvoirs publics ont pris une série de mesures pour soutenir ces PME, notamment :

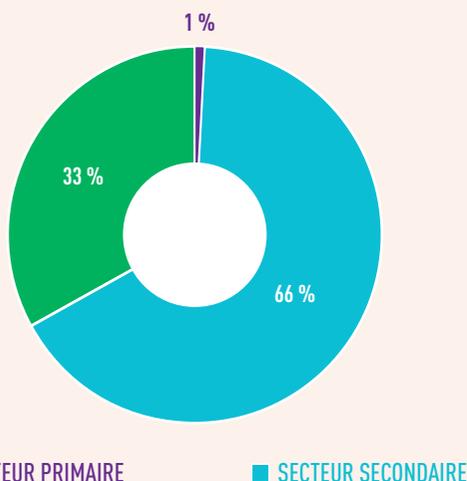
- ◆ les banques commerciales sont tenues d'octroyer au minimum 5 % du total de leurs crédits à des PME et ce, au plus tard pour la fin 2014 (voir 2.1.2 Inflation et taux d'intérêt),

- ◆ des prêts à taux bas et des garanties financières étendues sont disponibles par le biais de la Banque de développement d'Oman,

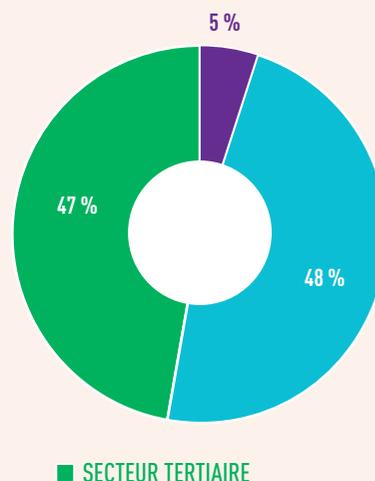
- ◆ un fonds de développement, axé sur les étudiants des hautes écoles et des universités, a été créé. Ce fonds finance diverses initiatives, comme des séminaires, des formations et des clubs d'étudiants afin de soutenir l'entrepreneuriat sur les différents campus. Il dispose d'un capital de fonctionnement d'environ 260,6 millions USD, provenant principalement du secteur privé et du monde financier. Selon les estimations, cette initiative toucherait 7.500 futurs entrepreneurs et devrait ainsi permettre de créer 50.000 emplois au cours des 10 prochaines années.

Parallèlement, les autorités stimulent le rôle joué par le secteur privé local et international en menant une politique d'investissement libérale. Un investissement direct étranger (IDE) à concurrence de 70 % est ainsi en principe prévu, sauf dans des domaines clés spécifiés par les pouvoirs publics, où un IDE à concurrence de 100 % est autorisé. Nous examinerons plus en détail la politique en matière d'IDE sous le titre 2.3 Investissements directs étrangers.

COMPOSITION SECTORIELLE DU PIB 2012 (EN %)



COMPOSITION SECTORIELLE DU PIB ENVISAGÉ POUR 2020



Source : EIU

La Banque centrale d'Oman prévoit une croissance annuelle du secteur non pétrolier de 6 % à prix constants et de 10 % aux prix du marché. Les experts estiment que cette augmentation représentera jusqu'à 70 % de la croissance totale du PIB.

Ces perspectives créent également des opportunités pour les entreprises belges.

Secteur primaire : Ce secteur regroupe l'ensemble des activités ayant pour finalité l'exploitation de ressources naturelles, comme l'agriculture, la pêche et la sylviculture.

À l'heure actuelle, ce segment n'est pas très important en termes de PIB généré. Il représente en effet à peine 1 %. Dans le cadre de la stratégie Vision 2020 et du 8^e plan quinquennal, l'agriculture et la pêche sont néanmoins définies comme des domaines de focalisation pour réaliser la diversification économique. Une augmentation de leur contribution à 5 % du PIB est prévue d'ici 2020. À cet effet, les autorités parient surtout sur une augmentation de la production grâce à la mise en oeuvre de techniques modernes.

Pour la période 2011-2015, 59 millions OMR sont affectés au développement de l'agriculture et de la pêche.

Secteur secondaire : Le secteur secondaire englobe toute activité dont le but est de transformer une ressource naturelle en un produit fini. On y trouve tant diverses branches de l'industrie que des secteurs tels que la construction. Les secteurs pétrolier et gazier en font également partie, parce qu'ils traitent une ressource naturelle épuisable.

Le secteur secondaire représente actuellement 66 % du PIB selon la ventilation suivante : secteur pétrolier (48 %), secteur gazier (4 %) et industrie (14 %).

À l'horizon de 2020, la contribution du secteur secondaire au PIB doit être ramenée à 48 % selon la clé de répartition suivante : secteur pétrolier (9 %), secteur gazier (10 %) et industrie (29 %).

Dans le cadre de cette politique, une fonction centrale est dévolue aux investissements dans l'industrie basée sur le gaz et dans les industries énergivores, comme les projets GNL, la pétrochimie, la production d'engrais et la production métallique.

Secteur tertiaire : Par secteur tertiaire, nous entendons les activités économiques du commerce, l'administration, les transports, les activités financières et immobilières, les services aux entreprises et aux particuliers, l'enseignement, les soins de santé et l'action sociale.

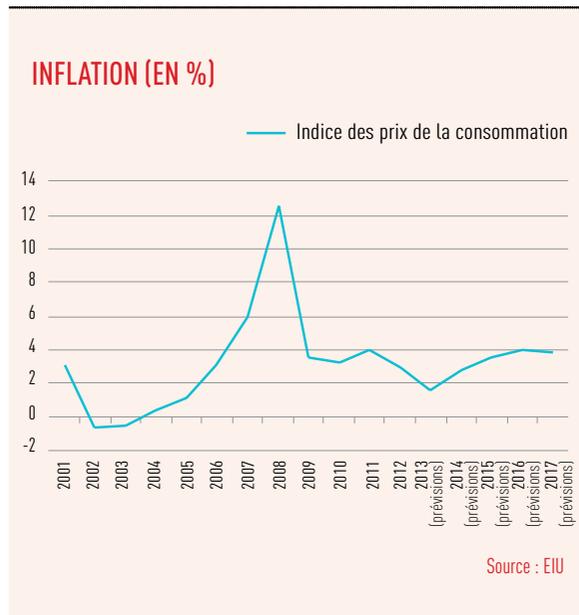
À l'heure actuelle, le secteur tertiaire réalise 33 % du PIB. Conformément à Vision 2020, cette part doit être portée à 47 %. Des secteurs tels que le tourisme et les soins de santé sont appelés à jouer un rôle important dans cette évolution.

Le tourisme représente 2,4 % du PIB. D'ici 2020, sa part doit passer à 3 %. Si l'on inclut également les activités liées au tourisme, le Sultanat table sur une contribution de 9,2 % du PIB. Pour atteindre cet objectif, un budget de 105 millions OMR a été inscrit dans le plan politique quinquennal le plus récent.

Les autorités n'ont pas défini d'objectif spécifique pour le développement du secteur de la santé. Le budget libéré témoigne cependant de l'importance de ce segment. Pour la période 2011-2015, c'est en effet un montant de 2,49 milliards OMR qui est mobilisé, soit un accroissement de pas moins de 84 % par rapport au plan précédent. Cette somme sera affectée à l'extension de la capacité et à l'amélioration de la qualité des soins.

2.1.2 INFLATION ET TAUX D'INTÉRÊT

INFLATION



L'inflation se base communément sur l'indice des prix à la consommation, ce dernier reflétant l'évolution des prix d'un ensemble standard de marchandises et services que les ménages, omanais en l'occurrence, achètent pour leur consommation propre. Pour déterminer l'inflation, on considère l'augmentation de cet indice sur une période donnée par rapport à sa valeur au cours d'une période de référence.

À Oman, les prix à la consommation sont maintenus sous contrôle par le biais d'un système de subventions étendu, sous la surveillance de la *Public Authority of Consumer Protection*.

Le pic d'inflation saillant observé en 2008 s'explique par la crise alimentaire mondiale qui a marqué cette année. Pour son approvisionnement en nourriture, Oman est en effet tributaire à 90 % des importations. Pour donner une idée de l'ampleur du phénomène, on peut se reporter aux chiffres de l'*International Food Policy Research Institute* (IFPRI), qui montrent qu'entre janvier 2004 et mai 2008, le prix du riz a augmenté de 224 %, celui du blé, de 108 % et celui du maïs, de 89 %.

Avec une inflation moyenne pour les six premiers mois de 2013 légèrement inférieure à 2 %, les tensions inflationnistes sur l'économie locale continuent de s'affaiblir. L'indice des prix à la consommation est retombé de 2,9 % en 2012 à 2,5 % au premier trimestre de 2013 et, ensuite, à 1,3 % au deuxième trimestre. La moyenne pour 2013 est estimée à 1,6 % et les prévisions pour 2014 tournent aux alentours de 2,8 %. Ce pourcentage devrait de nouveau augmenter au cours des prochaines années, pour s'établir à 3,6 % en 2015 et à 3,8 % en 2017.

Cette tendance à la baisse est principalement attribuable à la combinaison d'un recul des prix mondiaux, principalement des produits alimentaires, et d'un dollar fort.

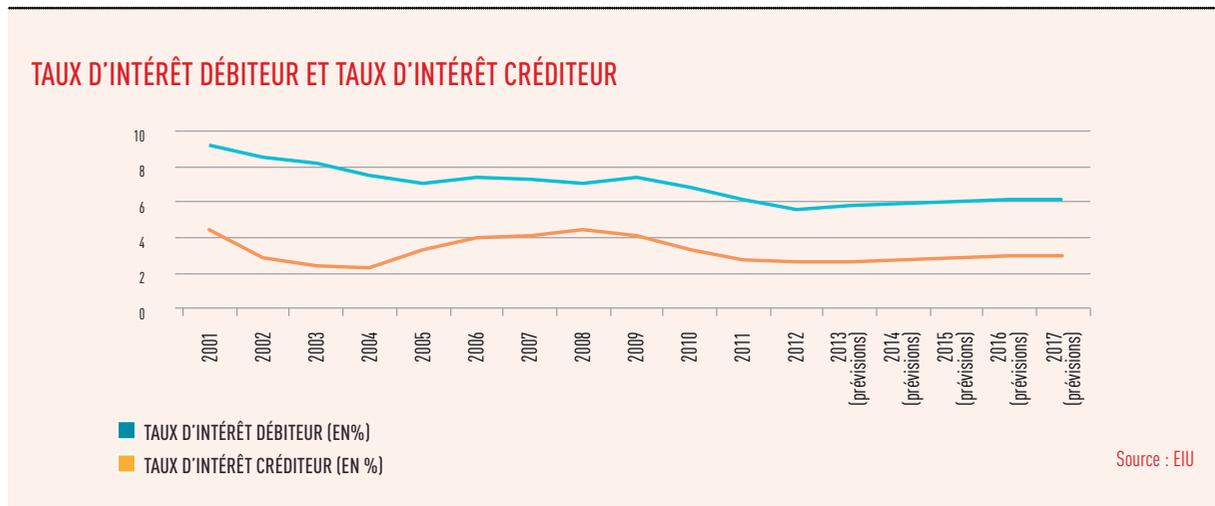
La stabilisation des loyers et la diminution des prix des produits de soins personnels sont par ailleurs aussi considérées comme des facteurs influents.

Dans une perspective d'avenir, les éléments suivants jouent un rôle important lorsqu'il s'agit d'estimer la croissance de l'inflation :

- ◆ l'augmentation du salaire minimum mensuel des travailleurs omanais dans le secteur privé de 220 OMR (571 USD) à 325 OMR (844 USD),
- ◆ la vitesse à laquelle les grands projets prévus dans le cadre du programme d'investissements publics sont effectivement attribués,
- ◆ la rationalisation du système de subventions énergétiques pour les utilisateurs industriels.



TAUX D'INTÉRÊT



Depuis 1986, le rial omanais est lié au dollar U.S. En pratique, cela signifie que les taux d'intérêt omanais suivent ceux de la *Federal Reserve* (FED), la banque centrale des États-Unis. Selon les analystes, ce modèle devrait aussi être maintenu à l'avenir.

Bien que le système de taux de change fixe limite la marge de manœuvre des autorités omanaises en termes de fixation des taux d'intérêt internes dans le cadre de la politique monétaire, il a néanmoins eu une incidence positive sur les investissements, le commerce et la croissance économique.

La Banque centrale d'Oman (BCO) est responsable de la politique monétaire. Elle surveille la masse monétaire en circulation et la corrige au besoin. Portée par des conditions de marché florissantes et une vaste liquidité, la BCO a mené ces dernières années une politique monétaire souple.

Le "taux repo" ou "repurchase rate", le taux de base auquel les banques privées empruntent auprès de la banque centrale, a été diminué en mars 2012 de 100 points de base, pour être ramené à un plancher historique de 1 %. Ce niveau devrait être maintenu tout au long de 2014. Cette baisse de taux s'inscrit dans le cadre de la politique de soutien du secteur privé et de stimulation des investissements intérieurs et étrangers.

Les taux d'intérêt débiteur et créditeur se sont également assouplis. Le taux débiteur est le taux d'intérêt que les banques perçoivent sur les prêts accordés aux clients privilégiés. Le taux créditeur est le taux d'intérêt que les banques commerciales ou similaires offrent sur les dépôts à vue, les dépôts à terme fixe et les dépôts en compte d'épargne. Le taux d'intérêt débiteur est tombé de 6,1 % en 2011 à 5,6 % en 2012 et a continué à baisser au premier trimestre de 2013, pour s'établir à 5,5 %. Le taux d'intérêt créditeur a, pour sa part, légèrement fléchi de 2,7 % en 2011 à 2,6 % en 2012 et est ensuite demeuré constant au premier trimestre de 2013.

Les analystes prévoient que les taux d'intérêt resteront relativement stables en 2013-2014, avant de s'orienter à la hausse à partir de 2015, dans le droit fil de la politique de la FED.

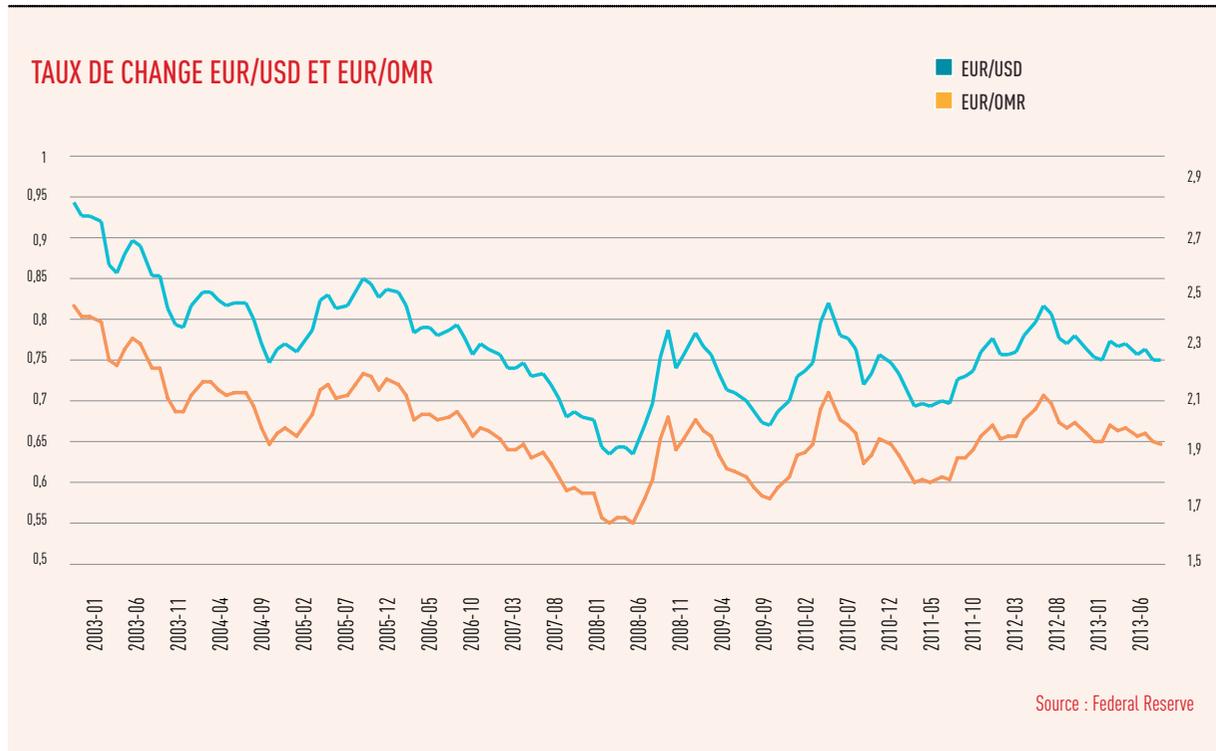
Enfin, signalons que la BCO a également pris une série d'initiatives opérationnelles en 2012. C'est ainsi que la réglementation relative aux prêts personnels a été resserrée :

- ◆ Étant donné l'accroissement rapide de l'endettement des ménages omanais, les banques sont désormais tenues d'appliquer une limite de 50 % sur le revenu mensuel qui peut être affecté à l'amortissement des prêts.

- ◆ Pour favoriser le financement du logement, la part totale autorisée des hypothèques dans le portefeuille de crédits des banques a été portée de 10 % à 15 %. En compensation, le pourcentage autorisé de crédits à la consommation a été ramené de 40 % à 35 %.
 - ◆ Le taux maximum annuel des prêts personnels sera ramené progressivement des 8,5 % actuels à 7 %. De la sorte, la BCO entend réduire les charges pour les particuliers et inciter les banques à répondre aux besoins de crédit du secteur productif.
- Le crédit aux PME fait par ailleurs l'objet de mesures de soutien :
- ◆ Les banques sont tenues d'octroyer un minimum de 5 % de l'ensemble de leurs crédits aux PME et ce, au plus tard d'ici décembre 2014.



2.1.3 TAUX DE CHANGE



Depuis 1986, Oman applique le taux de change actuel avec l'USD, à savoir 1 USD pour 0,385 OM.

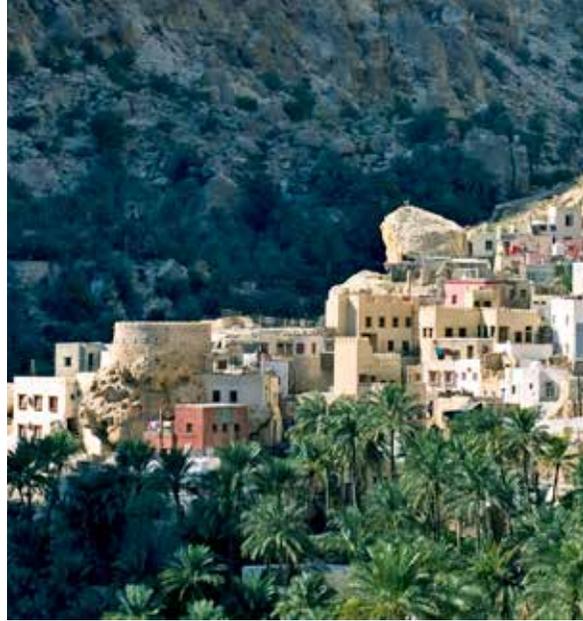
À l'avenir aussi, Oman est fermement décidé à conserver ce rapport. À cet égard, le ministre omanais des Finances évoque la fonctionnalité et la liquidité de la devise américaine :

"According to the Bank of International Settlement around 85 % of the global foreign exchange transactions are in the US Dollar, and as per the IMF, 61 % of the entire world FX reserves are in the US Dollar. The total reserves are estimated to be US 10 trillion, so if 61 % of it is in the US \$ it means 6 trillion are in US \$ which is higher than China's GDP, the second largest economy in the world. If there is even a 1 % shift to the Euro (the second largest currency FX reserve) it will take 15 years for the Euro FX reserves to be equal to the US \$. Therefore we believe the US Dollar is likely to be the anchor currency for a foreseeable time".

En mai 2013, le FMI a conclu, dans le cadre de sa session de consultation annuelle, que *"the current exchange-rate regime provides a strong and credible monetary anchor"*. Selon l'EIU, les perspectives concernant la balance commerciale et le niveau des réserves de dollars sont suffisamment solides pour maintenir le taux de change fixe au cours des prochaines années.

Oman ayant décidé de ne pas participer à l'union monétaire créée au sein du Conseil de coopération du Golfe (CCG), il est en outre peu probable que le cours du rial omanais sera revu en réaction à une réévaluation des monnaies des autres pays du Golfe.

Le taux de change nominal de l'OMR reflète la performance de l'USD par rapport à d'autres devises importantes. D'une manière générale, on peut dire que le renforcement du dollar par rapport à l'euro a entraîné une appréciation du rial omanais en 2012. Les prévisions de l'EIU vont dans le sens d'une nouvelle hausse de l'USD et, partant, de l'OMR, par rapport à l'EUR à moyen terme.



TAUX DE CHANGE EFFECTIF RÉEL (1997=100)



Source : EIU

Outre le taux de change avec l'euro, il est également judicieux d'analyser le taux de change effectif réel du rial omanais. Ce taux de change effectif réel constitue souvent un meilleur indicateur de la situation économique d'un pays. Il tient compte de l'indice des prix à la consommation et pondère le taux de change nominal selon un panier de devises représentatif des exportations et importations du pays. Il est de ce fait plus proche d'un indicateur de la compétitivité du pays en question.

Sur la base des données de l'EIU, l'OMR connaîtra une appréciation modeste au cours de la période 2012-2017, après une phase de légère dépréciation en 2010-2011.

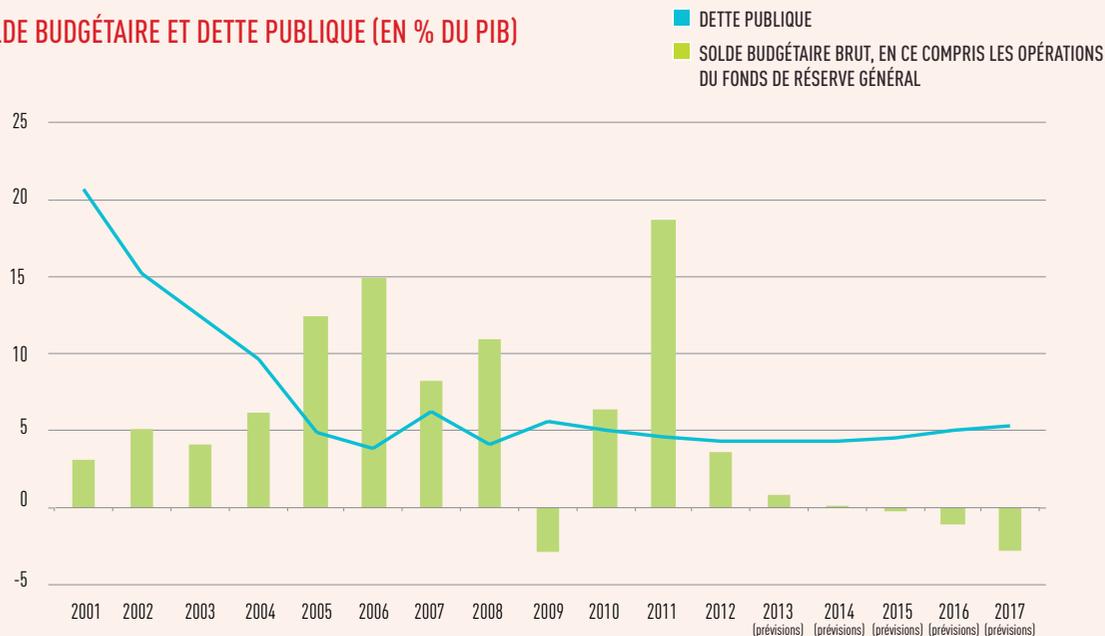
2.1.4 BUDGET ET DETTE PUBLIQUE

Fort des prix pétroliers élevés et des augmentations successives du niveau de production de pétrole brut, Oman est parvenu année après année à dégager un excédent budgétaire.

Ce surplus a été affecté à la réduction de la dette publique, qui est retombée d'un peu plus de 20 % du PIB en 2001 à un peu moins de 4 % en 2006, le niveau le plus bas depuis que l'on dispose de statistiques officielles. En 2013, le taux d'endettement est estimé à 4,3 % du PIB et une légère hausse à 4,5 % est attendue en 2015.

Les revenus pétroliers constituent également le socle de la politique fiscale expansive, qui vise essentiellement à réaliser l'objectif prioritaire d'Oman, à savoir la diversification économique, en ce compris le processus d'omanisation et le

SOLDE BUDGÉTAIRE ET DETTE PUBLIQUE (EN % DU PIB)



Source : EIU

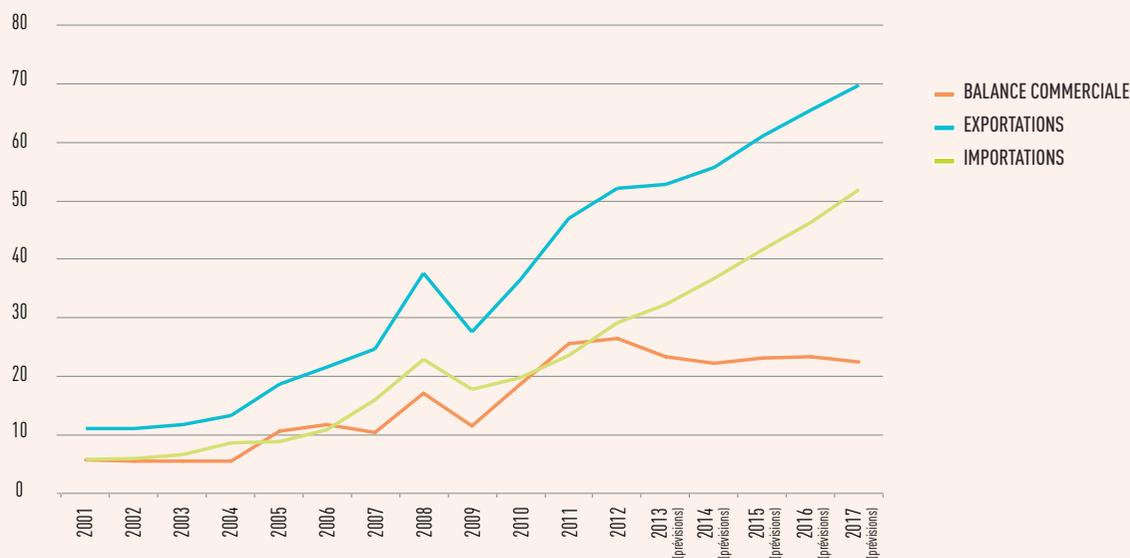
développement du secteur privé. Par ailleurs, et surtout depuis le Printemps arabe de 2011, des budgets sans cesse accrus sont alloués aux dépenses sociales, comme les soins de santé, l'enseignement, l'emploi, les allocations de chômage et les pensions.

Le budget de 2013 est estimé à 33,5 milliards USD (12,9 milliards OMR), soit une augmentation de plus de 20 % par rapport à 2012. Les revenus pétroliers et gaziers contribuent à plus de 80 % aux recettes de l'État. Selon des calculs du FMI, un cours moyen de 94,1 USD/baril est nécessaire pour atteindre un équilibre budgétaire en 2013. Le montant réel réalisé en 2012 s'élevait à 109 USD/baril. Au fil des ans, le prix d'équilibre (le prix du pétrole requis pour atteindre un équilibre budgétaire) est passé de 62 USD/baril en 2008 à 80 USD/baril en 2012. Les prévisions montrent que cette valeur continuera d'augmenter jusqu'à 120 USD/baril d'ici 2018, ce qui signifierait un dépassement des estimations actuelles du prix futur du baril de pétrole brut.

La diminution prévue du prix du pétrole allée à un ralentissement attendu de la croissance de la production mettra les dépenses publiques sous pression. Le FMI brandit le spectre d'un déficit budgétaire à partir de 2015 et formule dès lors la recommandation suivante : *“Oman needs to restrain spending growth and increase non-hydrocarbon revenues to support a sustainable fiscal policy in the medium term”*.

2.2 COMMERCE EXTÉRIEUR

FLUX DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE MARCHANDISES (EN MILLIARDS USD, AUX PRIX COURANTS)



Source : EIU

La balance commerciale omanaise affiche un excédent annuel. Même si celui-ci restera considérable au cours des prochaines années, l'EIU prévoit une légère tendance à la baisse à la suite d'un recul du prix du pétrole et d'un ralentissement de la croissance de la production pétrolière.

EXPORTATIONS

Oman est une économie ouverte, qui est largement tributaire de ses exportations, celles-ci représentant 60 % du PIB.

La majorité des exportations omanaises est destinée au marché asiatique. Les principaux clients

sont la Chine, les Émirats arabes unis (EAU), la Corée du Sud et le Japon. Ces pays s'adjugent 62 % des exportations. La Chine arrive en tête avec une part de 30 %, portée en grande partie par les importantes exportations de pétrole.

L'Union européenne représente à peine 2 % du volume d'exportation. La crise européenne n'a par conséquent qu'une incidence très limitée sur l'économie omanaise.

En 2012, le montant total des exportations a augmenté de 10 %, pour s'établir à 52 milliards USD, un record. Au cours des prochaines années, il devrait continuer à augmenter jusqu'à près de 70 milliards USD en 2017.

Les exportations de pétrole brut jouent un rôle majeur dans la croissance des exportations – et il en demeurera ainsi les prochaines années – suivies par celles de produits pétrochimiques. Parallèlement, la contribution des métaux et des minerais s'accroît en permanence.

Lorsqu'on regarde la structure des exportations, force est de constater que depuis l'annonce de la stratégie Vision 2020, la part des exportations non pétrolières est passée d'environ 20 % en 1995 à 31 % en 2012.

Les biens qu'exporte Oman sont principalement :

- ◆ du pétrole brut (61 %),
- ◆ des biens destinés à être réexportés (14 %),
- ◆ des carburants raffinés (8 %),
- ◆ du gaz GNL (7 %),
- ◆ des métaux et minerais (6 %),
- ◆ d'autres marchandises (4 %).

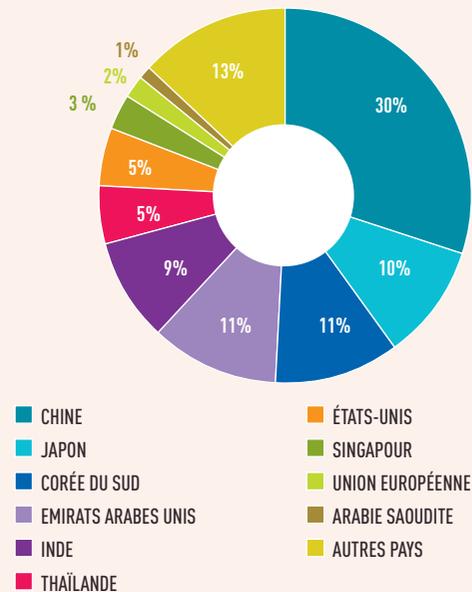
IMPORTATIONS

Les principaux fournisseurs d'Oman sont les Émirats arabes unis et le Japon, qui s'adjugent à eux seuls 40 % des importations. Un tiers des importations est assuré par un groupe diversifié de pays, au nombre desquels les États-Unis (6 %), l'Arabie saoudite (5 %), l'Inde (5 %) et la Chine (5 %).

L'Union européenne s'offre quant à elle 11 % des importations, ce qui en fait le troisième partenaire d'Oman. Avec 4 %, l'Allemagne fait figure de principal fournisseur européen.

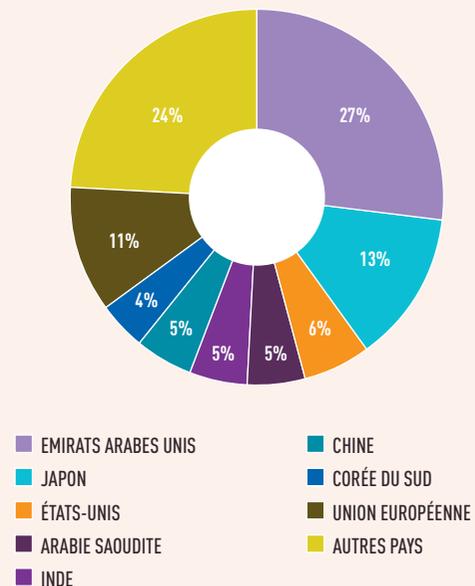
Le total des importations s'est élevé à 29,1 milliards USD en 2012. L'EIU table sur une augmentation de près de 11 % à 32,3 milliards USD en 2013 et d'environ 78,5 % à 52 milliards USD en 2017. Cette croissance est dopée par une demande croissante de biens d'investissement, corollaire d'une activité économique soutenue.

EXPORTATIONS PAR PAYS (2012)



Source : Ministère de l'Économie nationale, Oman

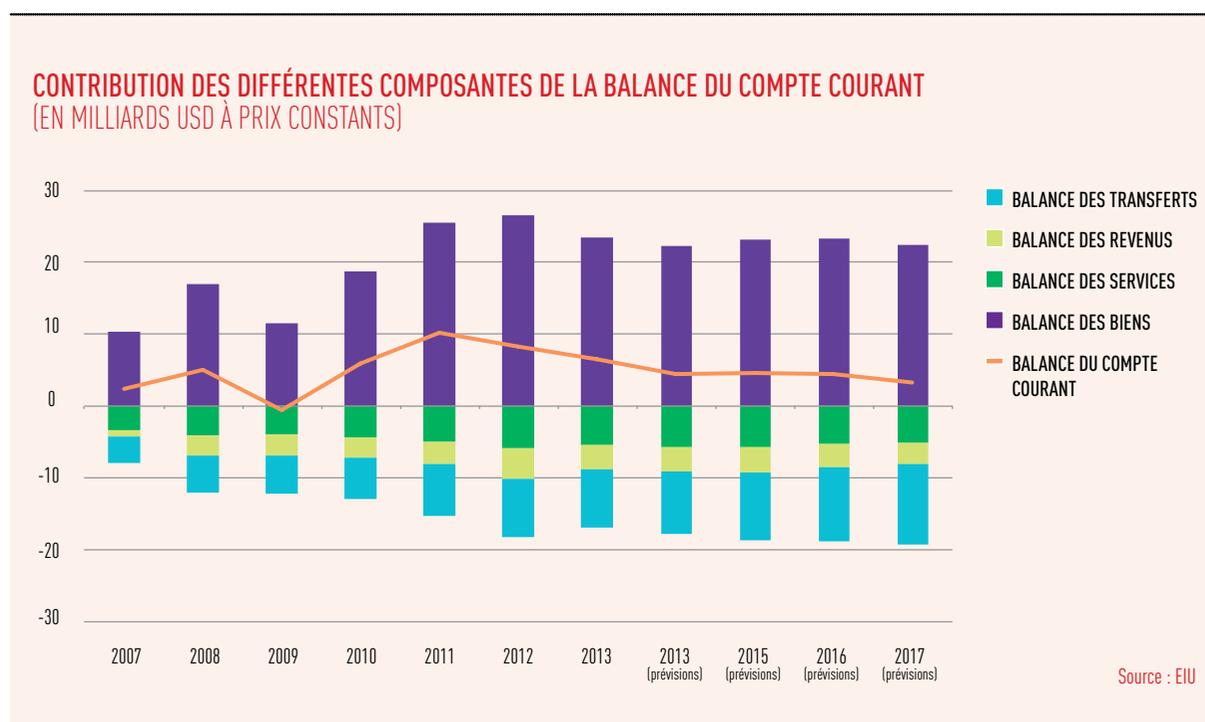
IMPORTATIONS PAR PAYS (2012)



Source : Ministère de l'Économie nationale, Oman

Oman importe principalement :

- ◆ des machines et leur équipement de transport (42 %),
- ◆ des biens manufacturés (17 %),
- ◆ des combustibles (11 %),
- ◆ des produits alimentaires (9 %),
- ◆ des produits chimiques (8 %),
- ◆ d'autres marchandises (13 %).



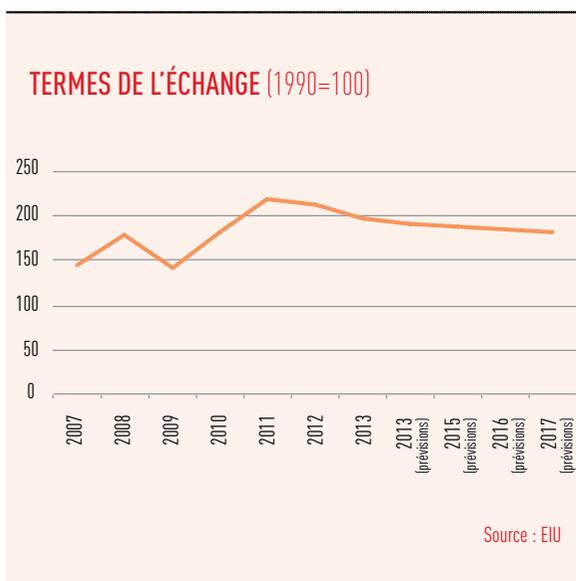
La balance du compte courant omanais, c'est-à-dire le solde des flux monétaires du pays résultant des transactions internationales de biens, de services, de transferts et de revenus, affiche un déficit considérable pour plusieurs de ses composantes. Seule la balance des biens présente un résultat positif constant.

Les observateurs prévoient les évolutions suivantes pour la période 2013-2017 :

- ◆ pour l'évolution de la balance commerciale, voir ci-dessus au point 2.2 « Commerce extérieur »,
- ◆ le déficit de la balance des services restera aussi important en 2014. Les activités publiques, axées sur l'amélioration

ration du réseau d'infrastructures et le développement du tourisme généreront cependant un impact positif à partir de 2015,

- ◆ la perte sur la balance des revenus ira en s'accroissant, à la suite d'une intensification du rapatriement des bénéfices et des dividendes que génèrent les entreprises omanaises aux mains d'investisseurs étrangers,
- ◆ le déficit de la balance des transferts de revenus pourrait encore s'amplifier au cours des prochaines années.

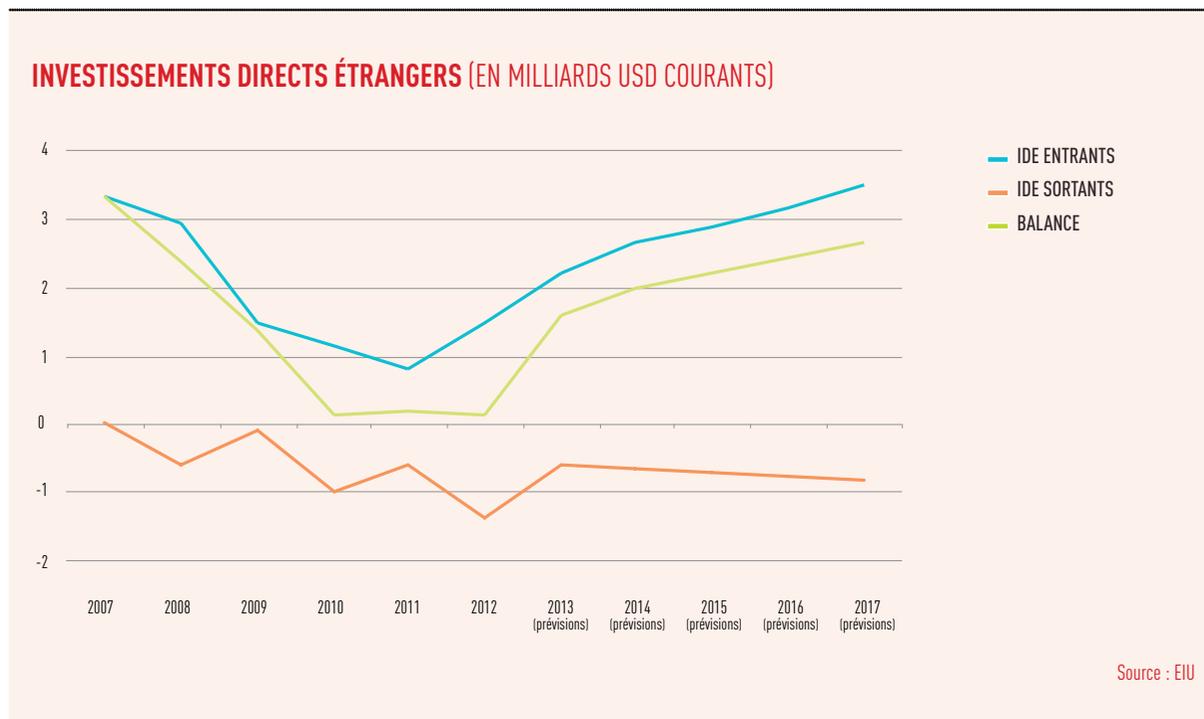


Les termes de l'échange omanais, à savoir le rapport de l'indice des prix à l'exportation et de l'indice des prix à l'importation, ont légèrement reculé depuis le Printemps arabe de 2011. Selon les experts, cette tendance se maintiendra également à moyen terme.

Le commerce extérieur d'Oman avec notre pays est analysé dans la note bilatérale "Les relations commerciales de la Belgique avec Oman", publiée par l'Agence pour le commerce extérieur.



2.3 INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS



On parle d'investissement direct étranger (IDE) lorsqu'une entreprise acquiert au moins 10 % du capital d'une société étrangère dans le but d'y exercer un contrôle et d'influencer sa gestion. Ces opérations sont en général classifiées selon deux grands groupes : d'une part, les investissements dits "greenfield", qui visent à créer une entreprise de toutes pièces et, d'autre part, les acquisitions, qui ciblent la prise de contrôle d'une entreprise existante.

Oman mène une politique libérale en matière d'investissement. Il autorise en principe un IDE à hauteur de 70 %, par la voie automatique. Par ailleurs, sous réserve d'une autorisation préalable des instances omanaises, un IDE de 100 % est admis pour les projets d'intérêt national, principalement dans les secteurs suivants : agriculture, pêche, production industrielle légère, projets d'utilité publique, enseignement, santé et tourisme.

Par ailleurs, les autorités ont élaboré un éventail d'incitants destinés à attirer les capitaux étrangers, comme :

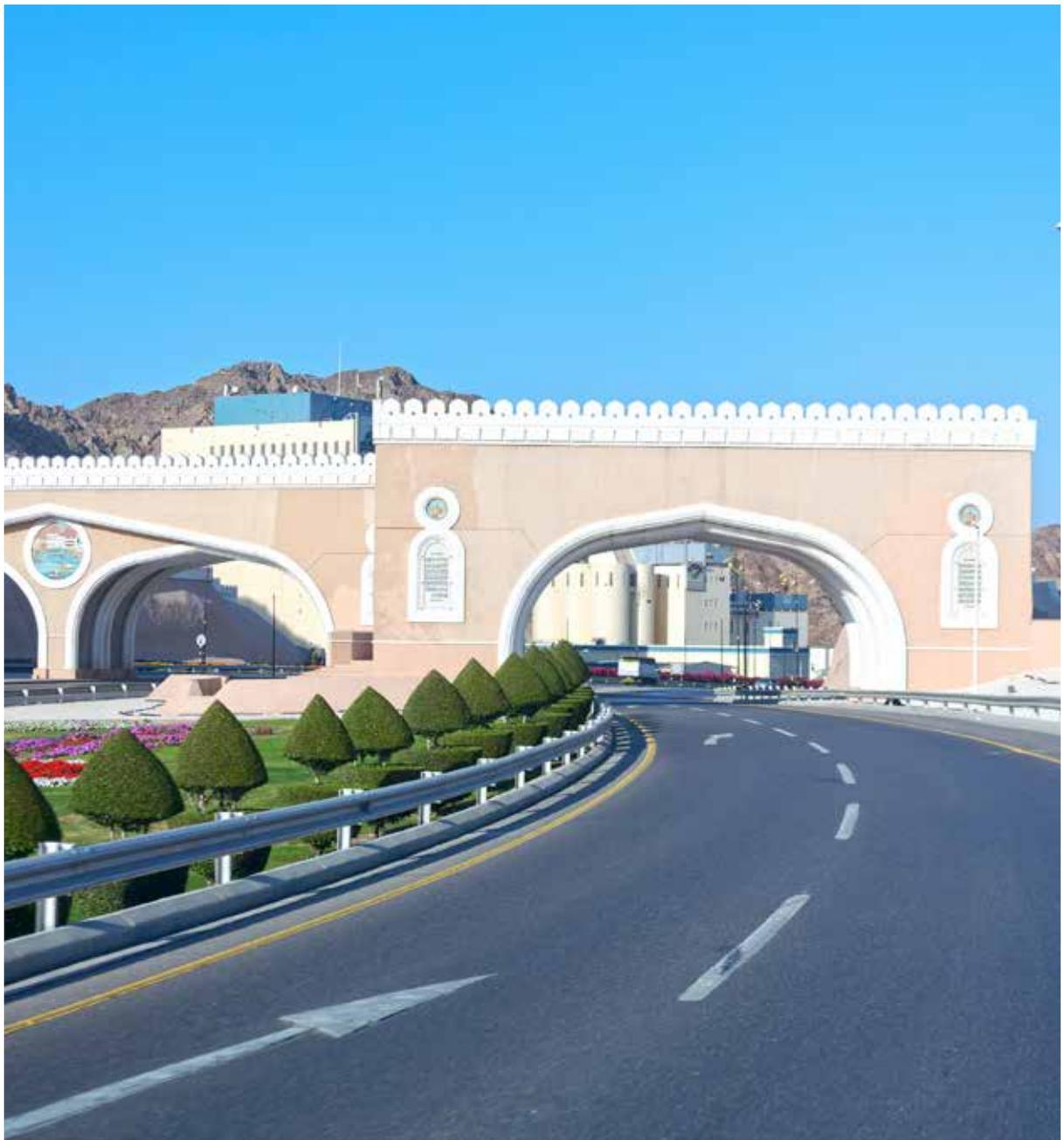
- ◆ un rapatriement illimité des capitaux,
- ◆ un taux d'imposition unifié pour les entreprises omanaises et étrangères, quel que soit le degré de participation externe,
- ◆ une exonération de taxes et d'impôts pour deux périodes successives de cinq ans et ce, pour les investissements réalisés dans les niches suivantes : manufacture, industrie minière, agriculture, aquaculture, exportation, tourisme, enseignement, soins de santé,
- ◆ une absence d'impôt sur les revenus ou les plus-values.

Après la crise financière mondiale et le Printemps arabe, qui ont vu les IDE diminuer, les flux sont repartis à la hausse à partir de 2011. Entre 2011 et 2012, on peut même parler d'une véritable envolée, la part des IDE entrants ayant pratiquement doublé (de 0,78 milliard USD à 1,51 milliard USD). Ces chiffres reflètent une confiance accrue de la part des investisseurs. Les prévisions actuelles vont dans le sens d'une croissance constante au cours des prochaines années.

Les données officielles les plus récentes indiquent que les investissements étrangers à Oman se focalisent principalement sur le sec-

teur de l'exploration pétrolière et gazière (46,4 % du total des IDE en 2012). Suivent les secteurs manufacturier et financier, qui s'adjugent respectivement 18,3 % et 15,5 % de l'IDE global.

En tant qu'ancien suzerain, le Royaume-Uni prend à son compte près de 40 % du volume d'IDE, suivi de loin par les Émirats arabes unis et les États-Unis. Le Royaume-Uni et les États-Unis occupent une place prépondérante dans les IDE réalisés dans la branche pétrolière et gazière, alors que les EAU concentrent principalement leurs efforts dans le secteur manufacturier.



2.4 APPRÉCIATION DU RISQUE

2.4.1 APPRÉCIATION DU RISQUE SELON LE GROUPE CREDENDO



APPRÉCIATION DU RISQUE

Opérations d'exportation

Risque politique (1 à 7)

Court terme



Moyen/long terme



Affaires spéciales



Risque commercial (A à C)



Investissements directs (1 à 7)

Risques de guerre



Risques d'expropriation et de fait du prince



Risques de transfert



Source : www.credendogroup.com

Delcredere|DuCroire, assureur-crédit public belge membre du groupe Credendo, assure les entreprises et les banques contre les risques politiques et commerciaux dans les relations commerciales internationales se rapportant surtout aux biens d'équipement, projets industriels, travaux et services aux entreprises. Il est également habilité à participer à ces mêmes risques au travers

de conventions de partage de risques avec les banques. Dans le cadre de cette activité, le groupe Credendo établit un classement des pays selon le risque qu'ils représentent pour les investisseurs. Les conclusions concernant Oman sont excellentes tant sur le plan politique que sur le plan commercial.

EXPORTATIONS

Les “risques politiques” auxquels s'exposent les investisseurs à Oman sont minimales. Ils sont de classe 2 à moyen terme, mais seulement de classe 1 à court terme et pour les opérations spéciales. Le risque politique doit être compris comme étant tout événement survenant à l'étranger qui revêt, pour l'assuré ou pour le débiteur, un caractère de force majeure comme les guerres, révolutions, catastrophes naturelles, pénuries de devises, ou les actes d'autorités publiques ayant le caractère de “fait du prince”.

Le “risque commercial” se situe en classe A, c'est-à-dire un risque très faible. Il s'agit du risque de carence du débiteur privé étranger, c'est-à-dire du risque que ce dernier soit incapable d'exécuter ses obligations ou qu'il s'y soustraie sans motif légal. Le risque commercial n'est pas déterminé uniquement par la situation propre au débiteur, mais également par des facteurs macroéconomiques systémiques qui influencent la capacité de paiement de l'ensemble des débiteurs d'un pays.

Tant pour les opérations d'exportation assorties d'une durée de crédit de court terme que pour celles faisant l'objet d'une durée de crédit moyen/long terme, le groupe Credendo peut offrir la couverture des risques politiques et commerciaux en “open account”, c'est-à-dire sans qu'une garantie bancaire soit requise et sans autres conditions particulières. Les plafonds de couverture du groupe Credendo pour ce pays sont fixés à 1.475 millions EUR pour le court terme et les opérations spéciales et à 1.825 millions EUR pour le moyen/long terme et pour les investissements.

Conformément à l'accord conclu au sein de l'OCDE, le délai maximum de remboursement pour les transactions à moyen et long termes vers Oman a été fixé à 10 ans. Les financements à caractère concessionnel sont exclus.

INVESTISSEMENTS DIRECTS

Le groupe Credendo assure les investissements dans ce pays contre 1) le risque de guerre, 2) le risque d'expropriation et de fait du prince et 3) le risque de transfert lié au paiement des dividendes ou au rapatriement du capital. Ces risques peuvent être assurés séparément, mais aussi selon toutes les combinaisons possibles. Chaque demande est traitée au cas par cas sur base d'une analyse détaillée.

Le risque de guerre comprend à la fois le risque de conflit externe et le risque de violence politique interne. La violence politique interne comprend, à son tour, le cas extrême de guerre civile, mais aussi les risques de terrorisme, de troubles civils, de conflits socio-économiques et de tensions raciales et ethniques. Pour ce risque, Oman obtient une note de 2 sur une échelle de 7.

Le risque d'expropriation et de fait du prince recouvre non seulement les risques d'expropriation et de rupture des engagements contractuels par l'autorité publique, mais aussi les risques liés au (dys-) fonctionnement de l'appareil juridique et le risque potentiel d'un changement d'attitude négatif envers les investisseurs étrangers. Oman obtient ici une excellente note de 2 sur une échelle de 7.

Le risque de transfert est le risque résultant d'un événement ou d'une décision des autorités étrangères empêchant le transfert du montant de la créance payée par le débiteur. Avec une note de 2 sur 7, le pays se classe dans la catégorie des risques très faibles.

De plus amples informations sont disponibles sur www.credendogroup.com.

2.4.2 AUTRES INDICATEURS DE RISQUE



De nombreuses institutions évaluent le risque de conclure des affaires dans un pays. Nous ne repreneons ici qu'une sélection des plus connues.

- ◆ Selon le Global Competitiveness Report 2013-2014 du Forum économique mondial, Oman décroche la 33^e place sur 148 pays classés en fonction de leur compétitivité, derrière l'Estonie, mais devant le Chili. Le pays recule ainsi d'une place par rapport au précédent rapport.

Oman obtient une bonne note pour la qualité de ses institutions et surtout par rapport à son environnement macroéconomique. Oman se classe au cinquième rang mondial au regard de sa dette publique, exprimée en pourcentage de son PIB.

Les facteurs les plus problématiques pour mener des affaires sont la législation du travail restrictive (cité par 28 % des participants à l'enquête), le niveau de formation insuffisant de la population active (21,8 %) et une mauvaise éthique professionnelle dans les rangs des travailleurs nationaux (17,5 %).

- ◆ Le Sultanat se voit classé 25^e sur 132 en ce qui concerne la facilité de faire du commerce par le Global Enabling Trade Report 2012 du Forum économique mondial, soit une progression de quatre places par rapport au précédent classement, établi en 2010.
- ◆ L'OCDE estime le risque pays d'Oman à 2 sur une échelle de 7, soit un risque faible.



- ◆ Selon l'Index of Economic Freedom 2013 de la Fondation Heritage, Oman se classe en 45^e position sur un total de 177 pays, avec un score de 55,2 (en légère hausse de 0,2). Le pays se situe ainsi au-dessus de la moyenne mondiale.
- ◆ La dette du gouvernement omanais se voit décerner une notation A1 avec des perspectives stables par Moody's Investor Service et un A, par Standard & Poor. Ces scores sont basés sur les perspectives de croissance solides et sur les statistiques relatives à la solvabilité des recettes fiscales du pays. Les agences de notation font cependant observer que les deux éléments sont vulnérables à un recul des prix pétroliers mondiaux.
- ◆ Enfin, Oman se classe dans l'indicateur Doing Business de la Banque mondiale en 47^e position sur 185, derrière le Bahreïn, mais devant le Qatar, un statu quo par rapport à l'année précédente. La principale avancée a été enregistrée dans les domaines de la gestion des faillites et de la pression fiscale. Les résultats sont moins bons en ce qui concerne le lancement d'une activité et l'obtention d'un permis de bâtir. Les indicateurs suivants ont par ailleurs aussi reculé : l'enregistrement de la propriété, la protection des investisseurs et le caractère contraignant des contrats. La Belgique se classe en 36^e position.



3

APPROCHE SECTORIELLE

3.1	INFRASTRUCTURES ET LOGISTIQUE	36
3.1.1	PORTS	36
3.1.2	RÉSEAU ROUTIER	37
3.1.3	AÉROPORTS	38
3.1.4	RÉSEAU FERROVIAIRE	38
3.2	ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT	40
3.2.1	SECTEUR PÉTROLIER ET GAZIER	40
3.2.2	ÉNERGIES RENOUVELABLES	43
3.3	SECTEUR BANCAIRE	46
3.3.1	CADRE INSTITUTIONNEL	46
3.3.2	CONSOLIDATION	47
3.3.3	ISLAMIC BANKING	47

3.1 INFRASTRUCTURES ET LOGISTIQUE

Le Sultanat a décidé d'accélérer le développement de ses infrastructures, comme en témoigne le budget de quelque 4,1 milliards OMR (10,68 milliards USD) alloué par le 8^e plan quinquennal (2011-2015) aux infrastructures de transport. Ce montant représente près de 73 % du budget total affecté aux nouveaux projets. L'amélioration du réseau de transport constitue manifestement un objectif politique prioritaire.

Les autorités omanaises considèrent en effet la modernisation, l'extension et l'interconnectivité des différentes composantes de la structure des transports comme un élément essentiel pour réaliser les objectifs finaux définis dans Vision 2020, le programme à long terme axé sur la diversification économique ainsi que sur la création d'emplois pour les ressortissants omanais et l'accroissement de la participation du secteur privé.

Le 8^e plan prévoit une enveloppe budgétaire pour plusieurs sous-secteurs, à savoir le réseau routier, le trafic aérien et la structure portuaire. La construction du réseau ferroviaire relève d'un budget distinct.

L'exécution des projets s'effectue par le biais d'adjudications émises par l'Oman Tenderboard
[Voir le site web www.tenderboard.gov.om/eng](http://www.tenderboard.gov.om/eng)

Ventilation des budgets relatifs aux investissements infrastructurels :

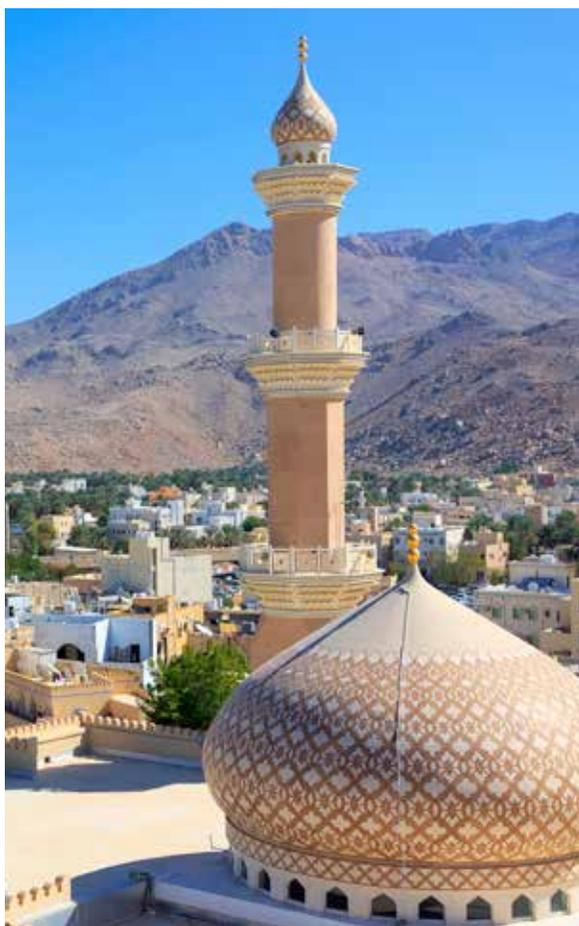
8 ^e PLAN POLITIQUE	OMR (MILLIONS)	USD (MILLIONS)
Réseau routier	1.233	3.203
Structure portuaire	502	1.304
Trafic aérien	2.379	6.179
BUDGET DISTINCT		
Chemins de fer	5.775	15.000

Source : Ministère de l'Économie nationale, Oman

Ci-après, nous examinons plus en détail la situation de chacun des quatre sous-secteurs des transports.

3.1.1 PORTS

Oman dispose de 5 ports : le port de Duqm, le port de Khasab, le port de Salalah, le port de Sohar et le port Sultan Qaboos. Chacun d'eux bénéficie d'une situation stratégique et fait l'objet d'un programme de développement adapté, axé sur la spécialisation dans une activité déterminée, le but étant d'assurer une complémentarité. Par le biais de cette stratégie, le Sultanat entend devenir à terme un hub commercial et logistique global.



Le port de Duqm se focalise sur la production industrielle et, en particulier, la pétrochimie. Le port de Salalah, situé au carrefour maritime entre l'Est et l'Ouest, se profile comme un centre de distribution régional dans le cadre du transport de conteneurs. Le port de Sohar est, quant à lui, un port commercial et industriel dédié au transport maritime dans le golfe Persique, alors que le port de Khasab se muera graduellement en un pôle touristique pour les bateaux traditionnels. Enfin, le port Sultan Qaboos, le plus grand du pays, appelé communément le "Tourism Gateway to Oman", se concentrera sur l'accueil des bateaux de croisière.

Le gros des investissements réalisés au cours des dernières années a concerné les trois ports principaux, à savoir ceux de Duqm, de Salalah et de Sohar. Cette tendance sera également maintenue au cours de la prochaine période.

Autour de chacun de ces ports a été créée une zone économique spéciale (ZES) afin de stimuler le développement portuaire au sens large, en ce compris divers projets multimodaux, industriels et commerciaux. Le programme d'incitants en vigueur dans chacune de ces ZES à l'attention des investisseurs (étrangers) comprend diverses mesures, au nombre desquelles :

- ◆ un IDE autorisé à concurrence de 100 %,
- ◆ une exonération de l'impôt sur les revenus et le capital,
- ◆ un rapatriement illimité des capitaux,
- ◆ une exonération des droits de douane,
- ◆ une obligation d'omanisation de 10 % (voir chapitre 2 Données économiques, titre 2.1.1 PIB),
- ◆ une absence d'obligation de capital minimal à investir.

3.1.2 RÉSEAU ROUTIER

En termes de qualité du réseau routier, Oman se classe au troisième rang au niveau mondial selon le Global Competitiveness Report (2013-2014) du Forum économique mondial. Le pays doit cette position à des décennies d'investissements dans l'infrastructure routière.

Le plan politique le plus récent affecte une nouvelle fois un montant considérable de 1,2 milliard OMR (3,2 milliards USD) à la poursuite de la modernisation du réseau routier omanais. Il s'agit du poste le plus élevé, après l'infrastructure aéroportuaire.

Bien que les contrats des différents grands projets, comme l'Al Batinah Expressway (coût estimé de 250 millions OMR) et le doublement de la Nizwa-Thumrait Road (investissement estimé d'également 250 millions OMR), aient déjà été attribués, le Tenderboard devrait encore, selon les analystes, publier une série d'adjudications en 2014, notamment pour les programmes de prestige suivants :

- ◆ la route côtière d'Al Batinah - 3^e phase, pour un montant de 200 millions OMR,
- ◆ le doublement de la Bidbid to Sur Road, pour un montant de 240 millions OMR.

Les autorités ont par ailleurs préparé un plan structurel de développement de l'infrastructure routière à l'horizon de 2030. Le choix entre les différents projets s'effectuera dans le cadre de ce plan. À cet égard, les critères suivants sont essentiels : la densité de population, l'intérêt socio-économique, le flux de trafic et le temps nécessaire à la réalisation du projet.

3.1.3 AÉROPORTS

Le secteur aéroportuaire omanais est en plein essor. Le montant affecté par le 8e plan politique aux nouveaux projets s'élève à 2.379 OMR millions (6.178 millions USD), l'accent étant mis sur l'extension de la capacité.

Les projets d'extension des deux aéroports nationaux, le Muscat International Airport et le Salalah Airport, peuvent à cet égard être considérés comme les deux volets majeurs du programme.

L'aéroport international de Mascate se verra graduellement adjoindre trois terminaux supplémentaires, l'objectif final étant de porter la capacité à 48 millions de voyageurs par an. À titre de comparaison : en 2012, l'aéroport a vu passer quelque 7,5 millions de passagers. Pour la réalisation de ce vaste projet, le Sultanat prévoit un investissement d'environ 1,9 milliard USD.

L'aéroport de Salalah, le deuxième plus grand du pays, pourra accueillir jusqu'à 1 million de passagers sur une base annuelle d'ici 2014, un doublement de la capacité en 2012. L'aéroport sera en outre conçu de manière telle qu'il pourra continuer à être étendu pour répondre aux besoins de deux à six millions de clients supplémentaires. Le coût du chantier est estimé à 765 millions USD.

Les autorités prévoient aussi la construction de quatre nouveaux aéroports régionaux à Sohar, Adam, Ras al Hadd et Ad Duqm. Budget estimé : 477 millions USD.

3.1.4 RÉSEAU FERROVIAIRE

En 2014 le Sultanat a lancé un ambitieux programme de développement du National Railway Project. L'initiative s'inscrit dans le cadre du projet plus large d'installation du système ferroviaire du Gulf Cooperation Council (GCC) et prévoit la construction d'une ligne ferroviaire nationale de 2.244 km qui reliera le pays aux cinq autres membres du GCC : les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, le Bahreïn, le Qatar et le Koweït.

Le projet permettra par ailleurs d'instaurer un nouveau mode de transport qui jouera un rôle clé dans la connexion entre les pôles de production intérieurs et les centres de logistique. La ligne ferroviaire assurera ainsi une liaison directe entre les ports de Sohar, Duqm et Salalah.

Le coût d'investissement total pour Oman est estimé à 15 milliards USD, selon la mouture actuelle du projet, ce montant englobant entre autres la construction de plus de 30 gares de voyageurs et de près de 10 gares de marchandises.

L'installation finale de la ligne ferroviaire s'effectuera en neuf segments :

- ◆ Sohar - Al Ayn (sur la frontière avec les EAU),
- ◆ Al Sunainah - Sinaw,
- ◆ Sinaw - Duqm,
- ◆ Duqm - Salalah,
- ◆ Sohar - Muscat,
- ◆ Al Misfah - Sinaw,
- ◆ Sinaw - Ibra,
- ◆ Thamrait - Al Mazyounah,
- ◆ Sohar - Khatmat Milahah (sur la frontière avec les EAU).



Selon des sources officielles, le contrat initial relatif à la construction de la ligne Sohar - Al Ayn sera attribué avant la fin de 2014.

Bien qu'aucun calendrier exact n'ait encore été fixé pour la conclusion des contrats relatifs à la construction des huit autres segments, ceux-ci suivront vraisemblablement au cours de la période 2014-2015, étant donné que selon le planning actuel, le réseau doit être opérationnel d'ici 2018.

OPPORTUNITÉS

- ◇ fourniture de composants clés: engins de construction, bus, avions, wagons, X-Ray, installations portuaires (grues, convoyeurs à bande et ponts roulants),
- ◇ systèmes de navigation modernes, systèmes de manutention des bagages,
- ◇ solutions de sécurité pour les ports et leur paramètre,
- ◇ logiciels logistiques,
- ◇ intégration des infrastructures logistique et commerciale,
- ◇ services d'ingénierie et de gestion de projet,
- ◇ services de consultance,
- ◇ ...

3.2 ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

3.2.1 SECTEUR PÉTROLIER ET GAZIER

CONTEXTE

À l'instar de plusieurs de ses voisins, Oman est fortement tributaire du secteur des hydrocarbures. En 2012, celui-ci a généré plus de 80% des revenus de l'État et plus de 50% du PIB.

Le prix élevé du pétrole, combiné à des augmentations successives de la production pétrolière et gazière, a contribué, année après année, à un excédent budgétaire pour le pays.

D'un point de vue technique, l'extraction du pétrole et du gaz devient cependant de plus en plus difficile et par conséquent sans cesse plus coûteuse. Selon les observateurs, cette situation entraînera un ralentissement de la hausse des volumes de production. Les experts prévoient par ailleurs une baisse du prix du pétrole. Le FMI estime même qu'à partir de 2015, ce dernier tombera sous le niveau requis pour atteindre un équilibre budgétaire. Ces perspectives mettent en évidence la vulnérabilité d'Oman.

Afin d'y remédier, le Sultanat mise sur une politique de diversification économique. La reconstruction de son secteur secondaire est l'un de ses fers de lance. D'ici la fin de la décennie, la part du secteur pétrolier doit être ramenée à 9 % du PIB (contre 48% en 2012). La contribution du secteur gazier doit être portée à 10 % (contre 4% en 2012).

Ci-après, nous nous penchons sur quelques programmes importants qui seront développés dans ce contexte.



PROJETS

Oman est situé dans la péninsule arabique, en bordure de la mer d'Arabie, du golfe d'Oman et du golfe Persique, une situation qui donne accès à quelques-uns des principaux corridors énergétiques de la planète. Afin d'optimiser l'avantage de cette position tactique, le Sultanat investit dans un accroissement de la capacité de stockage de pétrole et de gaz, tout en intensifiant ses efforts dans le développement d'une "capacité industrielle en aval". De cette manière, le pays entend non seulement exercer un contrôle plus important sur la chaîne d'approvisionnement globale, mais aussi contribuer à la diversification du tissu économique.

L'exécution des projets s'effectue selon les procédures d'adjudication, via l'Oman Tenderboard. Voir le site web : www.tenderboard.gov.om/eng

◇ Sohar

Sohar Plastics Project

Le Sohar Plastics Project est géré par l'Oman Oil Refineries and Petroleum Industries Co's (Orpic), l'entreprise publique chargée de la gestion et de l'exploitation des raffineries omanaises. Il s'appuie sur un investissement estimé à 3,6 milliards USD et devrait être opérationnel en 2018.

Une fois le projet sur les rails, tant la production de combustibles que celle de plastiques devraient décoller. La production de combustibles augmentera de près de 55 %, pour s'établir à un niveau de 11,3 millions tonnes/an, alors que celle de plastiques sera multipliée par sept, pour atteindre un volume de 1,4 million tonnes/an.

Globalement, le projet peut être subdivisé en six volets :

- ◆ une installation d'extraction de gaz à Fahud,
- ◆ un gazoduc de 300 km de long entre Fahud et Sohar Industrial Port,
- ◆ un vapocraqueur,
- ◆ une usine de polyéthylène haute densité,
- ◆ une usine de polyéthylène basse densité linéaire,
- ◆ une usine de polyéthylène.

Environ 60 % des matières premières utilisées dans l'usine de plastiques proviendront de la raffinerie déjà opérationnelle à Sohar, alors que les 40 % restants (du gaz naturel liquide extrait des champs gaziers proches de Fahud) seront acheminés par un nouveau gazoduc qui doit encore être construit.

Sohar Refinery Expansion Project

Le Sohar Refinery Expansion Project, dont le coût estimé se situe entre 1,5 et 1,8 milliard USD, prévoit une extension de la capacité de la raffinerie de Sohar de l'ordre de 60.000 barils/jour, qui viendra s'ajouter à la capacité actuelle de 116.000 barils/jour. Il devrait être achevé en 2016.

◇ Duqm

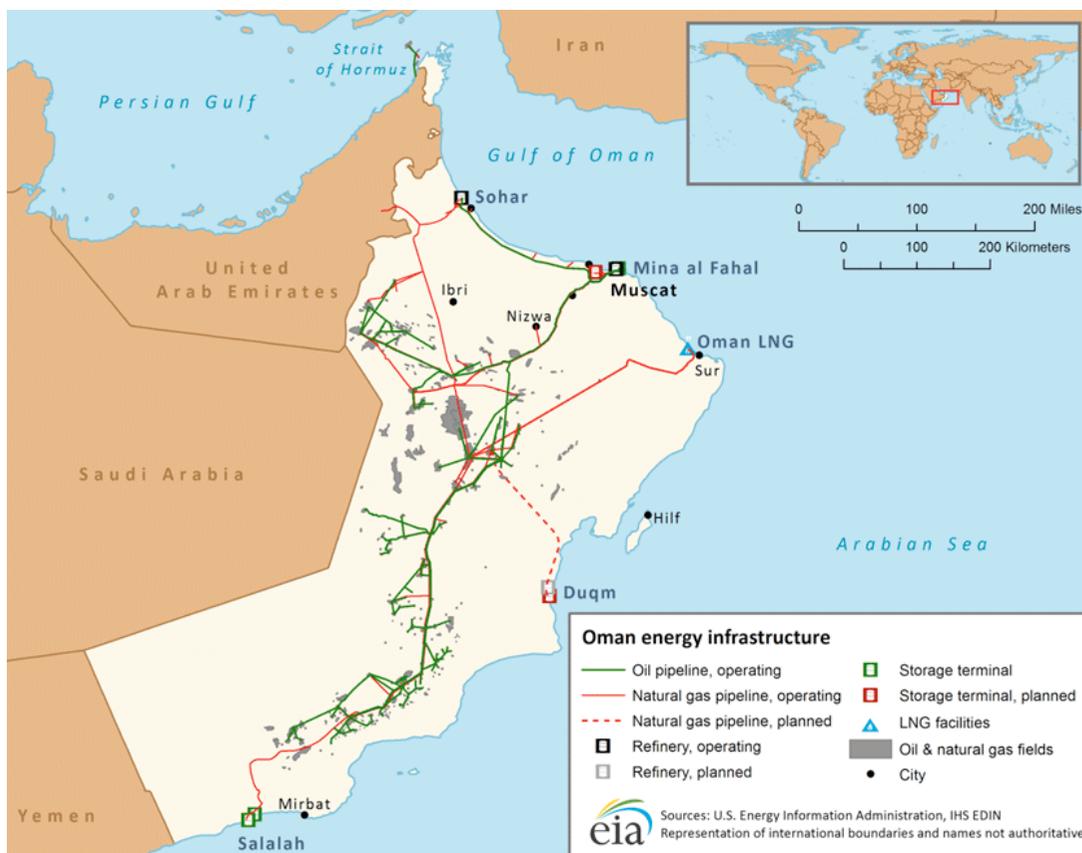
Une raffinerie de pétrole et un complexe de stockage devraient être construits à proximité du port de Duqm. Ce port offre non seulement des avantages géographiques, mais permet aussi aux armateurs d'éviter le détroit d'Ormuz, souvent otage de tensions politiques.

Le projet, dont le budget est estimé à 6 milliards USD et qui devrait être achevé en 2017, est considéré comme une première étape dans le développement d'un hub pétrochimique sur la côte d'Al Wusta. L'usine sera en mesure de traiter 230.000 barils de pétrole brut par jour. Le dépôt, d'une capacité de 200 millions de barils, sera de loin le plus grand complexe de stockage (de pétrole) de la planète. Dans une deuxième phase, des fonds seront libérés pour développer les installations et l'infrastructure pétrochimiques en aval.

Grâce à un système de conduites, la raffinerie sera reliée à un "Liquid Jetty". L'exploitation et la gestion de cet appontement seront assurées par la Duqm Petroleum Company (DPTC), une

joint venture entre l'Oman Oil Company (90 %), un véhicule d'investissement purement public, et la Port of Duqm Company (10 %). Cette dernière est le fruit d'un accord de coopération entre l'État omanais et le Consortium Antwerp Port (CAP), dans lequel tant le Port d'Anvers que la société anversoise Rent-A-Port occupent une position clé (voir chapitre 4 "Réussites récentes").

Le développement de l'ensemble du projet sera coordonné par la Duqm Refinery and Petrochemical Industries Company (DRPIC), une joint venture 50:50 constituée par l'Oman Oil Company et IPIC, un organisme commercial aux mains de l'Émirat d'Abu Dhabi.





3.2.2 ÉNERGIES RENOUVELABLES

À l'instar des autres membres du GCC, Oman n'a pas eu recours à l'énergie verte par le passé. D'une part, en raison de ses réserves pétrolières et gazières considérables et, d'autre part, parce que les sources fossiles sont moins coûteuses que les options durables.

Ces dernières années, les énergies renouvelables sont cependant devenues de plus en plus compétitives par rapport aux possibilités conventionnelles. En outre, Oman est confronté à des pénuries, notamment à la suite de la forte augmentation de la demande d'électricité (180 % entre 2000 et 2010). Ces facteurs, alliés au besoin de diversification économique, ont incité le Sultanat à se tourner progressivement vers l'exploitation de sources d'énergie verte et, dans la foulée, à créer une nouvelle industrie énergétique durable.

C'est dans ce contexte que, sur la base d'un décret royal, l'objectif suivant a été ajouté au plan Vision 2020 : d'ici 2020, 10 % de l'électricité doivent être générés par des sources durables.

En 2008, l'Authority for Electricity Regulation (AER), l'organe public chargé de la régulation du secteur de l'électricité et de l'eau à Oman, a publié une étude sur les technologies disponibles et leur applicabilité technique dans le Sultanat. Il

en ressort que ce sont l'énergie solaire et l'énergie éolienne qui présentent le plus grand potentiel commercial. Ces deux sources sont en effet présentes en abondance. Produire de l'électricité sur la base de celles-ci sera par conséquent plus efficace et moins coûteux que recourir à d'autres solutions.

En mars 2013, l'AER a émis une nouvelle directive qui comprend l'obligation d'intégrer un volet énergie durable dans chaque projet d'électrification rurale. Celui-ci peut être basé tant sur l'énergie solaire que sur l'énergie éolienne. La directive prévoit par ailleurs que l'attribution des projets doit s'effectuer par le biais d'une procédure d'adjudication publique. Voir le site web : www.tenderboard.gov.om/eng

Ci-après, nous faisons le point de la situation dans les sous-secteurs de l'énergie solaire et de l'énergie éolienne.

ÉNERGIE SOLAIRE

Fort d'une moyenne de 80 % de jours de soleil par an et d'une irradiation quotidienne de 5.500 à 6.000 Wh/m² en juillet et de 2.500 à 3.000 Wh/m² en janvier, Oman fait partie de la région possédant la plus haute densité d'énergie solaire au monde.

Dans le cadre d'une étude de faisabilité, publiée en 2013 et réalisée à la demande de la Public Authority for Electricity and Water (PAEW), 23 sites ont été inspectés et testés en vue de la mise en œuvre de projets d'énergie solaire. Quatre d'entre eux – Adam, Manah, Al Khaboura et Ibri – ont finalement été retenus, les deux premiers ayant ensuite été identifiés comme les plus judicieux en termes de coûts pour le déploiement de programmes à grande échelle (de l'ordre de 100 à 200 MW).

Les possibilités d'utiliser des technologies basées sur l'énergie solaire dans le cadre de l'exploitation pétrolière sont également explorées. C'est ainsi qu'un premier contrat relatif à la construction d'un projet pilote a été attribué à l'entreprise américaine GlassPoint. Le projet prévoit un système thermique de 7 MW qui transforme le rayonnement du soleil en vapeur, laquelle est ensuite utilisée pour le pompage du pétrole. L'installation, opérationnelle depuis mai 2013, sera évaluée après une phase de test d'un an et sera, le cas échéant, étendue.

“Solar holds the key to renewable energy development in the GCC region as it is the single most abundant renewable source of energy available there”.

**GCC Renewable Energy
Opportunity Analysis**

juin 2013

ÉNERGIE ÉOLIENNE

Le potentiel éolien est également considérable. Oman tire profit de sa longue bande côtière et de son exposition aux vents puissants des moussons hivernale et estivale. La vitesse moyenne du vent dans le pays est estimée à un peu plus de 5 m/s, pour 2.463 heures de vent par an. Ces calculs font de l'énergie éolienne une source d'énergie renouvelable économiquement rentable.

Les possibilités de production d'énergie éolienne sont exposées dans les perspectives septennales de génération d'électricité (2012-2018), rédigées par l'“Oman Power and Water Procurement Company”. Ce rapport fait apparaître que les quatre sites les plus adaptés pour l'implantation d'éoliennes sont Masirah, Thumrait, Sur et Qay-roon Hyriti. Sur les deux premiers, des projets pilotes d'une capacité de 3 MW chacun ont déjà été lancés.

OPPORTUNITÉS

- ◇ techniques d'exploitation pétrolière et gazière,
- ◇ conduites, pompes, machines spécialisées et matériaux apparentés,
- ◇ services de maintenance,
- ◇ services techniques,
- ◇ expertise en énergie solaire,
- ◇ expertise en énergie éolienne,
- ◇ ...



3.3 SECTEUR BANCAIRE

Un tissu économique solide, des salaires en hausse et une population en accroissement sont autant de facteurs qui contribuent à la croissance du secteur bancaire omanais. Outre les activités retail, dopées par une demande croissante de prêts et d'autres services, les activités corporate et d'investissement banking ont le vent en poupe ces dernières années.

Selon l'agence de notation Moody's, le secteur bancaire omanais enregistrera dans sa globalité une croissance de 8 à 10 % au cours des trois à cinq prochaines années.

Ci-dessous, nous esquisserons d'abord le cadre institutionnel avant de nous pencher sur la tendance à la consolidation. Enfin, nous nous arrêterons sur une niche en plein essor, celle de l'"islamic banking".

3.3.1 CADRE INSTITUTIONNEL

Le secteur bancaire omanais est régulé par la Banque centrale d'Oman (BCO), également responsable de la politique monétaire.

Le secteur se compose de 17 banques commerciales traditionnelles, dont 7 locales et 10 étrangères. Les banques omanaises sont les suivantes : Bank Muscat, National Bank of Oman, HSBC Bank Oman, Oman Arab Bank, Bank Dhofar, Bank Sohar et Al Ahli Bank. Parmi les établissements financiers étrangers, épinglons : Bank Melli Iran, Bank of Baroda, HSBC, Standard Chartered Bank et State Bank of India. Il existe par ailleurs deux banques commerciales islamiques, à savoir la Bank Nizwa en l'Al Izz Islamic Bank. Deux banques de développement complètent le tableau : l'Oman Housing Bank, qui accorde des prêts hypothécaires aux ressortissants omanais, ainsi que l'Oman Development Bank, qui assure le financement de PME et d'autres initiatives privées de petite envergure.

La Bank Muscat domine le marché en termes de total du bilan, avec une part d'environ 36 %. Les trois grandes banques – Bank Muscat, National Bank of Oman et HSBC Bank Oman – contrôlent conjointement quelque 62 % du total des actifs (du secteur).

Toutes les banques commerciales ont un actionariat privé. Les pouvoirs publics détiennent cependant une participation minoritaire dans la National Bank of Oman et la Bank Muscat.

La participation étrangère dans les établissements financiers locaux est plafonnée à 70 %.



3.3.2 CONSOLIDATION

Plusieurs analystes qualifient le secteur de "crowded", en raison du nombre élevé de banques, lesquelles se livrent une âpre concurrence. En réaction à cette situation, un mouvement de consolidation a été amorcé début 2012, avec le soutien de la Capital Market Authority (CMA), l'autorité de surveillance financière.

Selon la CMA, un nombre plus restreint d'établissements financiers de plus grande envergure générerait non seulement des économies d'échelle, ce qui profite tant aux banques qu'à leurs clients, mais permettrait également de développer une présence accrue et durable des banques omanaises dans la région du Golfe.

Les principaux développements dans ce contexte sont les suivants :

- ◆ En 2012, HSBC, la plus grande banque européenne, a acquis une participation de 51 % dans l'Oman International Bank. La nouvelle entité issue de cette opération, HSBC Bank Oman, est rapidement devenue le troisième principal dispensateur de crédits du pays.
- ◆ Fin 2013, la Bank Dhofar et la Bank Sohar, respectivement quatrième et cinquième plus grandes banques en termes de fonds de roulement, auraient, selon plusieurs médias omanais, entamé des discussions en vue d'un rapprochement. Une fusion des deux banques donnerait naissance au deuxième plus grand fournisseur de crédits à Oman.

3.3.3 ISLAMIC BANKING

En 2011, un décret royal a ouvert le secteur à l'Islamic banking, une prestation de services financiers conforme à la Sharia, la législation islamique. Ce pas vers la diversification devrait contribuer à la croissance bancaire au cours de la prochaine période.

Cette prévision est, d'une part, basée sur l'expérience dans d'autres pays du GCC, où les actifs islamiques représentent actuellement 15 à 50 % du fonds de roulement total du secteur. Oman est le dernier membre du GCC à instaurer des services bancaires islamiques.

D'autre part, on peut se référer au rapport "Islamic Banking in Oman : Solid Growth Prospects Moderated by Industry Challenges", publié en août 2013 par Moody's, qui indique que "We believe that Islamic banking operations in Oman could capture a 6 per cent to 8 per cent share of system assets within the next three to five years".

Les deux premiers établissements financiers islamiques, la Bank Nizwa et l'Al Izz Islamic Bank, ont ouvert leurs portes en 2013. Parallèlement, plusieurs des institutions commerciales traditionnelles ont demandé une licence afin de pouvoir instaurer un propre volet islamique.

OPPORTUNITÉS

- ◇ planification financière,
- ◇ assurance,
- ◇ corporate banking,
- ◇ investment banking,
- ◇ ...





4

RÉUSSITES RÉCENTES

RENT-A-PORT	50
VINÇOTTE	51
CARMEUSE	52

RENT-A-PORT

SECTEUR : DÉVELOPPEMENT PORTUAIRE

Rent-A-Port est une entreprise d'ingénierie et d'investissement anversoise qui a vu le jour en 2006 et est spécialisée dans le développement d'infrastructures maritimes et de zones industrielles dans le monde entier. L'entreprise offre divers services, qui vont de la consultance et de la gestion de projet au co-investissement dans des projets maritimes et des zones industrielles.

Rent-A-Port est dirigée par son CEO Marc Stordiau. La structure de l'actionnariat est la suivante : Ackermans & Van Haren (45 %), CFE (45 %) et Management (10 %).

En partenariat avec le Port d'Anvers, l'un des plus grands d'Europe, Rent-A-Port a constitué la joint venture (50:50) Consortium Antwerp Port (CAP). CAP s'est ensuite engagé dans un partenariat 50:50 avec les autorités omanaises, sous le nom de Port of Duqm Company (PDC). L'entreprise portuaire PDC a acquis, fin 2012 et pour une durée de 28 ans, une concession pour l'extension (3 ans) et l'exploitation (25 ans) du port de Duqm. Le développement de ce dernier est considéré comme l'un des projets les plus importants et les plus ambitieux d'Oman.

Duqm est située à 550 km de la capitale Mascate. Le gouvernement entend y développer un complexe portuaire et industriel, axé principalement sur la pétrochimie. Pour ce faire, 21.000 ha ont été délimités, dont 3.300 ha destinés à une raffinerie et un complexe pétrochimique et 116 ha, au port. Le projet comprend également une zone économique spéciale (ZES), appelée à devenir la plus grande de la région.

Outre l'exportation de pétrole, le port se concentrera aussi sur le traitement de conteneurs, le chargement conventionnel et les marchandises en vrac. Un espace est prévu pour l'aménagement d'un terminal de conteneurs de 200.000 TEU (Twenty feet Equivalent Unit), qui peut assurer une fonction de hub pour le transport entre le golfe Persique, la mer Rouge, l'Extrême-Orient, le Sud-Est asiatique et l'Afrique de l'Ouest et du Sud.

La première phase de développement est terminée et PDC a lancé avec succès ses premières opérations commerciales en mars 2013.

www.rentaport.be

VINCOTTE

SECTEUR : CERTIFICATION ET INSPECTION

Fondée en 1872, Vinçotte a fusionné en 1989 avec l'Association des Industriels de Belgique (AIB). Au départ du siège social belge établi à Vilvorde et de 16 succursales disséminées aux quatre coins de la planète, 2.500 experts accompagnent 15.000 entreprises industrielles dans leur gestion quotidienne de la sécurité.

À l'échelle mondiale, Vinçotte fournit plus de 130 services spécialisés d'inspection, de contrôle et de certification, et ce, pour les applications les plus diverses dans le domaine de l'électricité, des engins de levage, des équipements sous pression, du génie civil, de la sécurité au travail et de la gestion environnementale.

C'est en 1999 qu'a été créée "AIB-Vinçotte International & Partners Oman". L'entreprise assure surtout des missions dans l'industrie et dans le secteur pétrolier et gazier, notamment le "Government Gas Engineering QHSE Services Contract" et l'"Operation Inspection Services Contract" pour "Petroleum Development Oman" (PDO), la compagnie pétrolière nationale.

Vinçotte Oman occupe actuellement plus de 200 travailleurs omanais et expatriés, répartis sur tout le territoire. Le siège social est établi à Mascate et l'entreprise possède des filiales à Sohar et Salalah. À l'avenir, une filiale sera très probablement aussi implantée à Duqm.

Les services offerts à Oman comprennent surtout des analyses de risques, des services de certification, des études non destructives in situ, des audits HSE, des missions d'inspection tierce partie, des formations en matière de sécurité et l'inspection accréditée par la PDO des grues et des engins de levage.

La plus-value réside dans la combinaison unique des services d'ingénieurs et de spécialistes techniques hautement qualifiés de Belgique, ainsi que de techniciens et consultants locaux spécialisés et flexibles.

L'objectif est d'étendre aux projets étrangers l'expertise approfondie et les procédures opérationnelles que Vinçotte a développées avec ses clients en Europe et d'atteindre ainsi un même niveau élevé de sécurité, de qualité et de respect de l'environnement partout dans le monde.

La renommée de Vinçotte s'appuie sur 140 ans de connaissances, d'expertise et de fiabilité dans son domaine de spécialisation. Vinçotte garantit en permanence un service flexible et objectif.

www.vincotte.com

CARMEUSE

SECTEUR : CHAUX

Carmeuse a commencé ses activités il y a plus de 150 ans à Liège. Aujourd'hui, l'entreprise est leader mondial dans l'extraction et la transformation du calcaire et de la dolomie en chaux et de ses dérivés, destinés tant à des clients industriels que commerciaux.

La chaux revêt une importance essentielle dans une multitude de procédés de fabrication et est utilisée dans diverses applications : acier, construction, agroalimentaire, papier, chimie, plastiques, tapis, peintures, traitement des eaux, traitement des effluents gazeux...

Carmeuse possède un réseau international de quelque 90 sites de production établis en Europe, en Amérique du Nord en Asie et en Afrique. À l'échelle mondiale, l'entreprise occupe plus de 4.500 travailleurs et a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 1,129 milliard EUR.

En 2012, Carmeuse a décidé d'investir à Oman et d'y construire une nouvelle usine de chaux à Salalah, dans la région du Dhofar. Ce choix était dicté par la disponibilité de réserves de chaux de haute qualité, une énergie compétitive, la présence de la "Salalah Free Zone" qui favorise les développements industriels et, enfin, la proximité du hub logistique moderne que constitue le port de Salalah, idéalement situé pour exporter vers les États du Golfe voisins et les pays asiatiques en croissance, comme l'Inde.

Dans ce contexte, Carmeuse a collaboré avec des partenaires locaux, à savoir les actionnaires de "Majan Mining". Pour s'assurer une offre de chaux suffisamment grande pour sa nouvelle usine, Carmeuse a pris une participation dans la mine de chaux de "Majan Mining". Pour construire la nouvelle unité de production, Carmeuse et ses

partenaires locaux ont constitué la joint venture Carmeuse Majan LLC SFZ.

La construction des installations s'effectue en plusieurs phases. Une fois le projet achevé, le site disposera de huit fours ('kilns') d'une capacité de production totale de 1.000.000 tonnes de chaux par an. Les produits suivants seront fabriqués : chaux vive (oxyde de calcium), en vrac ou moulue, et chaux éteinte (hydroxyde de calcium). La première phase (kiln #1) est en cours depuis juillet 2012 et les travaux sur le site ont commencé en août 2013. Le lancement de la production et de la vente est attendu pour le début du quatrième trimestre de 2014 (Q4 2014). Le coût d'investissement total est estimé à 160 millions EUR.

Le projet permettra de créer 600 emplois (200 directs et 400 indirects).

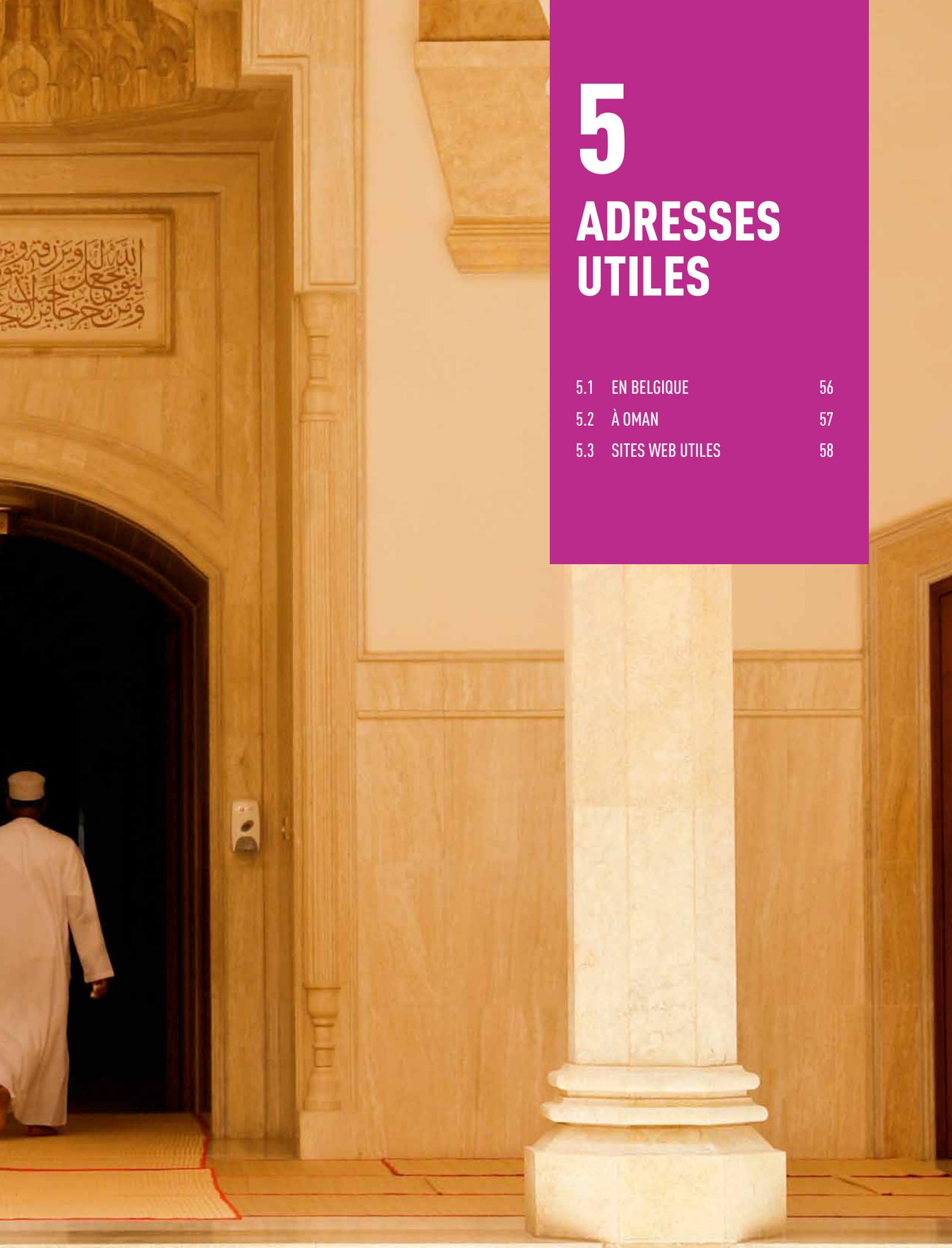
L'"omanisation" constitue un pan important de la politique d'emploi de Carmeuse à Oman. Le degré d'omanisation sera ainsi conforme aux conditions du marché de l'emploi et à la viabilité économique du projet.

www.carmeuse.be



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ





5

ADRESSES UTILES

5.1	EN BELGIQUE	56
5.2	À OMAN	57
5.3	SITES WEB UTILES	58

5.1 EN BELGIQUE

AGENCE WALLONNE A L'EXPORTATION ET AUX INVESTISSEMENTS ETRANGERS (AWEX)

Place Saintelette 2
1080 Bruxelles

☎ +32 2 421 82 11

☎ +32 2 421 87 87

mail@awex.be

www.awex.be

BRUXELLES INVEST & EXPORT (BIE)

Avenue Louise 500, boîte 4
1050 Bruxelles

☎ +32 2 800 40 00

☎ +32 2 800 40 01

info@Bruxellesinvestexport.be

www.bruxellesinvestexport.be

FLANDERS INVESTMENT AND TRADE (FIT)

Boulevard du Roi Albert II, 37
1030 Bruxelles

☎ +32 2 504 87 11

☎ +32 2 504 88 99

info@fitagency.be

www.flandersinvestmentandtrade.be

AMBASSADE DU SULTANAT D'OMAN EN BELGIQUE

Ambassadeur : M. Najeem SULAIMAN AL-ABRI

Avenue F. D. Roosevelt 236

1050 Bruxelles

☎ +32 2 679 70 10

☎ section consulaire : +32 2 679 70 17

☎ +32 2 675 97 94

omanembassy@europe.com

ARAB-BELGIAN-LUXEMBOURG CHAMBER OF COMMERCE (ABLCC)

Président : M. Johan BEERLANDT

Secrétaire général : M. Qaisar HIJAZIN

Rue Mignot Delstanche 60

1050 Bruxelles

☎ +32 2 344 82 04

☎ +32 2 347 57 64

info@ablcc.org

www.ablcc.org

5.2 À OMAN

AMBASSADE DE BELGIQUE À RIYADH (AMABEL)

Également compétente pour le Sultanat d'Oman

Ambassadeur : M. Marc VINCK

Diplomatic quarter Main Road 2 Lot n°A2

11693 Riyadh

P.O. Box 94396

Arabie Saoudite

☎ + 966 11 488 28 88

☎ + 966 11 488 20 33

riyadh@diplobel.fed.be

www.diplomatie.be/riyadh

CONSULAT HONORAIRE DE MASCATE

Consul honoraire : M. Aflah Al RAWAHY

P.O. BOX 4102 – Ruwi, Muscat, Oman

☎ + 968 24 56 20 33

☎ + 968 24 56 49 05

binsalim@omantel.net.om

Consul vice-honoraire : Mme Martha DE RIDDER

P.O. Box 652 – C.P.O. Seeb Airport, code 111, Muscat, Oman

☎ + 968 24 52 13 80

☎ + 968 24 52 13 81

martha@omantel.net.com

AGENCE WALLONNE A L'EXPORTATION ET AUX INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS À DUBAI

Également compétente pour le Sultanat d'Oman

Attaché économique et commercial :

M. Pierre ANNOYE

c/o Embassy of Belgium

Belgian Trade Center

Walloon & Bruxelles-Capital Regions

Al Masaood Tower - 6th floor

Hamdan Street

P.O. Box 3686

Abu Dhabi

☎ +971 2 634 88 08

☎ +971 2 634 08 89

awexuae@emirates.net.ae

BRUXELLES INVEST & EXPORT

Bruxelles Invest & Export ne dispose pas d'attaché économique et commercial propre en Oman. Les entreprises bruxelloises souhaitant un soutien dans ce pays peuvent néanmoins s'adresser à l'attaché économique et commercial de FIT, M. Kristoffel CASTELEIN.

FLANDERS INVESTMENT AND TRADE

Également compétent pour le Sultanat d'Oman
c/o Embassy of Belgium

Attaché économique et commercial :

M. Kristoffel CASTELEIN

Diplomatic Area

P.O. BOX 94396

11693 Riyadh

Arabie Saoudite

☎ +966 1 480 17 60

☎ +966 1 480 17 64

riyadh@fitagency.com

BUREAU À DUBAI

Belgian Trade Center

Dubai World Trade Center, floor 23

P.O. Box 9500 Dubai

EAU

☎ +971 4 332 31 23

☎ +971 4 332 32 01

awexuae@emirates.net.ae

5.3 SITES WEB UTILES

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
www.maf.gov.om

Ministère du Pétrole et du Gaz
www.mog.gov.om

Ministère du Commerce et de l'Industrie
www.mocioman.gov.om

Ministère des Affaires étrangères
www.mofa.gov.om

Ministère des Transports et des Communica-
tions
www.motc.gov.om

Ministère du Service civil
www.mocs.gov.om

Ministère de l'Information
www.omanet.om

Ministère de la Formation supérieure
www.mohe.gov.om

Ministère du Logement
www.housing.gov.om

Ministère de la Santé
www.moh.gov.om

Ministère du Travail
www.manpower.gov.om

Ministère du Tourisme
www.omantourism.gov.om

Tenderboard
www.tenderboard.gov.om

The Public Authority for Investment Promotion
and Export Development
www.paiped.com

Banque centrale d'Oman
www.cbo-oman.org

Chambre de commerce et d'industrie
www.chamberoman.com







6 SOURCES

Agence wallonne à l'exportation et aux Investissements étrangers
www.awex.be

Bruxelles Invest & Export
www.Bruxellesinvestexport.be

Flanders Investment and Trade
www.flandersinvestmentandtrade.be

SPF Affaires étrangères
www.diplomatie.be

Le Groupe Credendo
www.credendogroup.com

Organisation mondiale du Commerce
www.wto.org

Fonds monétaire international
www.imf.org

Organisation de coopération et de développement économiques
www.oecd.org

The Economist Intelligence Unit
www.eiu.com

Banque mondiale
www.worldbank.org

Forum économique mondial
www.weforum.org

Central Intelligence Agency
www.cia.gov

KPMG
www.kpmg.com

US Commercial Service
www.trade.gov/cs

The Guardian
www.theguardian.com/uk

Omanet
www.omanet.om

Gulf Business
www.gulfbusiness.com

The Sultanate of Oman, Information Attaché in London
www.omaninfo.co.uk

Oxford Business Group
www.oxfordbusinessgroup.com

Oman Information Centre
www.omaninfo.com

Times of Oman
www.timesofoman.com

Gulfnews.com
www.gulfnews.com

Alwababa.com
www.albawaba.com

Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
www.fao.org

Muscatdaily.com
www.muscatdaily.com

QNB
www.qnb.com.qa

Banque centrale d'Oman
www.cbo-oman.org

World Finance
www.worldfinance.com

Worldfolio
www.worldfolio.co.uk

Reuters
www.reuters.com

The Public Authority for Investment Promotion and Export development
www.paiped.com

Gulf Australia Business Council
www.gabc.com.au

Ernst & Young Global Limited
www.ey.com

Zawya
www.zawya.com

Port Services Corporation
www.pscoman.com

Arabianindustry.com
www.arabianindustry.com

Oman Airports Management Company (SAOC)
www.omanairports.co.om

UK Trade & Investment
www.ukti.gov.uk

Nederlands ministerie van Economische Zaken
www.agentschapnl.nl

US Energy Information Administration
www.eia.gov

ICIS
www.icis.com

International Journal of Research in Engineering
and technology
www.ijret.org

Forbes
www.forbes.com

Northon Rose Fulbright
www.nortonrosefulbright.com

The Prospect Group
www.theprospectgroup.com

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



agence pour le
commerce extérieur



agence pour le
commerce extérieur

Agence pour le Commerce extérieur

Rue Montoyer, 3
1000 Bruxelles
☎ + 32 2 206 35 11
www.abh-ace.be



Wallonia.be

EXPORT
INVESTMENT

Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers

Place Saintelette, 2
1080 Bruxelles
☎ + 32 2 421 82 11
www.awex.be



invest-export.brussels

Bruxelles Invest & Export

Avenue Louise, 500, boîte 4
1050 Bruxelles
☎ + 32 2 800 40 00
www.bruxellesinvestexport.be



Flanders Investment & Trade
Investment en Vlaanderen - Belgium

Flanders Investment and Trade

Boulevard du Roi Albert II, 37
1030 Bruxelles
☎ + 32 2 504 87 11
www.flandersinvestmentandtrade.be

Bien que tout ait été mis en oeuvre afin de fournir une information précise et à jour, ni l'Agence pour le Commerce extérieur, ni ses partenaires (Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers, Bruxelles Invest & Export et Flanders Investment and Trade) ne peuvent être tenus responsables d'erreurs, d'omissions et de déclarations mensongères. Ils ne peuvent non plus être tenus responsables d'utilisation ou d'interprétation des informations contenues dans cette étude, qui ne vise pas à délivrer des conseils.

DATE DE PUBLICATION : FÉVRIER 2014

ÉDITEUR RESPONSABLE : MARC BOGAERTS

AUTEUR : ANNEKE LEYSEN

GRAPHISME ET RÉALISATION : CIBLE COMMUNICATION (www.cible.be)

IMPRIMÉ SUR DU PAPIER CERTIFIÉ FSC

CETTE ÉTUDE EST ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE L'AGENCE POUR
LE COMMERCE EXTÉRIEUR : WWW.ABH-ACE.BE